université Paris Ouest

UFR DE LANGUES ET CULTURES ETRANGÈRES

LICENCE

Domaine
ARTS, LETTRES ET LANGUES

Mention
LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGERES et REGIONALES

Spécialité

ESPAGNOL

Année universitaire 2014-2015

BROCHURE GRATUITE

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES HISPANIQUES ET HISPANO-AMÉRICAINES

http://espagnol.u-paris10.fr/

BÂTIMENT V
200, avenue de la République – 92001 NANTERRE Cedex

Directrice de l'UFR : **Mme Hélène AJI**
Responsable Administrative : **Mme Dominique LIN**

Direction du Département :

Marie LECOUVEY et Stéphanie DECANTE
Courriel : direction-espagnol@u-paris10.fr
Bureau V 205 ; Tél./Fax : 01 40 97 56 68

Secrétariat du Département (fermé le mercredi) :

Magali MOUROT Courriel : magali.mourot@u-paris10.fr	Bureau V 131, 1er étage Tél. : 01 40 97 76 85

Équipe de formation :

Directrices de la formation :	Marie LECOUVEY et Stéphanie DECANTE
Responsables des Concours externes :	Philippe RABATÉ et Catherine HEYMANN
Responsable des Concours internes :	Béatrice MÉNARD
Responsables de l'enseignement à distance (COMETE) :	Béatrice MENARD (L 1 et L 2) Françoise AUBÈS (L 3) Christophe COUDERC (Master accompagné)
Responsable du Master recherche :	Zoraida CARANDELL
Direction du Centre de Recherches (C.R.I.I.A.) :	Françoise AUBÈS et Mercé PUJOL
Responsable du Tutorat :	Sylvie TURC-ZINOPOULOS
Coordination Bi-Licence Droit :	Nathalie JAMMET
Coordination Bi-Licence Économie :	Beatriz COLLANTES
Responsable ERASMUS :	Sylvie TURC-ZINOPOULOS
Responsable CIEP :	Stéphanie DECANTE

Enseignants d'Espagnol (LLCE, LEA, Bi-Licences) :

Marie Carmen ALQUIER
Jeanne ALQUIER
Françoise AUBÈS
Caroline BERGE
Zoraida CARANDELL
Cindy CEVALLOS
Beatriz COLLANTES (bi-licence)
Christophe COUDERC
Marie-Thérèse COUDERT (LEA)
Stéphanie DECANTE
Jean-Stéphane DURAN FROIX (LEA)
Anne-Laure FEUILLASTRE
Alicia FERNÁNDEZ (LEA)
César GARCÍA DE LUCAS
Inès GUEGO RIVALAN
Nikita HARWICH (LEA)
Catherine HEYMANN
Lina IGLESIAS

Nathalie JAMMET (bi-licence)
Nathalie LALISSE-DELCOURT
Christine LAVAIL
Marie LECOUVEY
Canela LLECHA
Alexis MEDINA
Béatrice MÉNARD
Alexandra ODDO
Carmen PÉREZ
Amélie PIEL
Mercè PUJOL (LEA)
Diana PULIDO
Philippe RABATÉ
Marta SAIZ
Emmanuelle SINARDET
Allison TAILLOT (LEA)
Sylvie TURC-ZINOPOULOS
Gloria ZARZA RONDON (LEA)

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES p. 5
CADRE GENERAL DES ETUDES p. 7
OBJECTIFS DE LA FORMATION p. 8
Tableau synoptique des 6 semestres de licence p. 10
Organisation et descriptif des enseignements du semestre 1 p. 13
Organisation et descriptif des enseignements du semestre 2 p. 20
Organisation et descriptif des enseignements du semestre 3 p. 27
Organisation et descriptif des enseignements du semestre 4 p. 36
Organisation et descriptif des enseignements du semestre 5 p. 45
Organisation et descriptif des enseignements du semestre 6 p. 55

ANNEXES
Charte des examens p. 65
Charte du savoir-vivre ensemble p. 69
Obtenir un mail à Paris Ouest (xxxxxx@u-paris10.fr) p. 70
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences p. 71
Plagiat p. 82
Délivrance du diplôme p. 85
Calendrier universitaire 2014-2015 p. 86

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

ENSEIGNEMENT

Le Département d'Études Hispaniques et Hispano-américaines prépare
- à la LICENCE d'espagnol
- au MASTER (1 et 2),
- au Doctorat
- aux concours de l'enseignement secondaire (CAPES et Agrégation).

Les programmes, largement ouverts sur le monde contemporain, sans négliger pour autant les bases linguistiques et culturelles indispensables, portent sur la littérature et la civilisation de l'Espagne et de l'Amérique latine, en proportion égale.

Les étudiants d'autres disciplines (lettres, autres langues) peuvent choisir l'espagnol pour Non-Spécialistes et l'espagnol comme mineure dans le cadre de leur parcours.

La formation de Doctorat s'adresse aux étudiants titulaires du MASTER qui se spécialisent dans l'étude du monde ibérique et ibéro-américain. Elle est destinée à leur donner une qualification pluridisciplinaire, ouverte sur le monde moderne et contemporain, grâce à l'acquisition de méthodes de travail et de recherche adaptées aux sujets d'étude. Pour pouvoir s'inscrire en MASTER 2, il faut avoir obtenu la mention *Bien* au mémoire de MASTER 1.

BIBLIOTHÈQUES

Sur le campus :

- B.U. (Bibliothèque Universitaire)

www.u-paris10.fr/scd

- B. D. I. C. Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (Bibliothèque de recherche, ouverte aux étudiants)

http://www.bdic.fr

- BUFR (accessible par le premier étage du bâtiment V : salle 108) : 01 40 97 49 43

A Paris :

- **Instituto Cervantes** : 11, avenue Marceau 75116 Paris

Tél. 01 47 20 70 79 http://paris.cervantes.es

- **Colegio de España** : Cité Universitaire, 7, bd. Jourdan 75014 Paris

01 40 78 32 00 http://www.colesp.net

- **Hautes Études d'Amérique Latine (à partir de la L3)** : 28, rue Saint-Guillaume 75007 Paris

01 44 39 86 79 http://www.iheal.univ-paris3.fr/

- **Maison du Mexique** : Cité Universitaire, 7, Bd. Jourdan 75014 Paris

01 44 16 18 01 http://www.casademexico.org

- **Localiser un livre : catalogue collectif de France**

http://ccfr.bnf.fr

ADRESSES UTILES

Ambassade d'Espagne : 6, rue Greuze 75116 Paris, tél. 01 53 70 05 20 http://www.amb-espagne.fr/

Cinémathèque française http://www.cinematheque.fr/

Colegio de España : 7, Boulevard Jourdan, Cité Universitaire, Paris XIV^{e} http://www.colesp.net

Instituto Cervantes: 7, rue Quentin-Bauchart 75008 Paris http://paris.cervantes.es

Associations de libraires : www.iberlibro.com ; www.centraldellibro.com ; www.casadellibro.com

Librairie *Hispanidad*, 16, rue de Santeuil, 75005 Paris, 01.45.35.04.54 ; hispanidad@yahoo.fr
Ou http://www.ameriquelatine.msh-paris.fr/

DELE (Diplôme d'Espagnol comme Langue Étrangère)

El *Diploma de Español como Lengua Extranjera (DELE)* es un título oficial, acreditativo del grado de competencia y dominio del idioma español, que otorga el Instituto Cervantes en nombre del Ministerio de Educación de España diplomas.cervantes.es

SERVICES AUX ETUDIANTS :

- **Université Paris Ouest Nanterre**
200 Av. de la République, 92001 Nanterre Cedex
Tel. : 01 40 97 72 00 http://www.u-paris10.fr

- **UFR LCE**, secrétariat pédagogique
Bâtiment V, 1e étage, bureau V 123 ufr-langues@u-paris10.fr
Tel. : 01 40 97 76 85

- **Service universitaire de formation des maîtres (SUFOM)**
Bât. N Tel. 01 47 97 73 43 sufom@u-paris10.fr

- **LLPHI (Lettres modernes),** Secrétariat
Bâtiment L, bureau 106, Tél. : 01 40 97 56 13 lettresmodernes@u-paris10.fr

- **Sciences du Langage**, Secrétariat
Bâtiment L, bureau 110, Tél. : 01 40 97 73 24 apellerin@u-paris10.fr

- **Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO)**
Tel. : 01 40 97 75 34 http://scuio.u-paris10.fr

- **Tutorat :** Bât. E, bureaux E 14 / E 19

- **Services handicap et accessibilités :** Bât. DD / Salle R 05 Tel. : 01 40 97 74 75

- **CROUS** : Tel. : 01 41 20 32 08

- **Infirmerie** : RDC du Bâtiment E Tel. : 01 40 97 75 33

CADRE GENERAL DES ÉTUDES

1) DOMAINE, MENTION ET SPÉCIALITÉ

Domaine
Le domaine de formation est un champ disciplinaire et ses domaines d'application, ou un regroupement cohérent de champs disciplinaires et de leurs domaines d'application. Les domaines de formation constituent donc le cadre de l'offre de formation.
Mention (langues, littératures et civilisations étrangères et régionales)
Les mentions précisent le champ disciplinaire ou le domaine d'application ou la finalité professionnelle. Une même mention peut être rattachée à deux domaines différents.
Spécialité (espagnol)
La spécialité précise le parcours suivi ou les compétences acquises par les étudiants.

2) ORGANISATION DES ÉTUDES

Une architecture en 3 grades
L'architecture des études est fondée sur trois grades qui constituent trois niveaux de sortie de l'université : la Licence, puis le Master, enfin le Doctorat. Ces diplômes sont des diplômes nationaux.
Le diplôme de licence se prépare en six semestres. Après cette licence, les étudiants peuvent préparer un Master recherche ou un Master professionnel. Ce diplôme se prépare en 4 semestres et confère à son titulaire le grade de Master. A l'issue d'un Master recherche les étudiants peuvent s'inscrire en vue de préparer un doctorat. Les étudiants titulaires d'un Master professionnel doivent demander une dérogation pour poursuivre en doctorat. Le diplôme du doctorat confère à son titulaire le grade de docteur.

Le semestre comme unité
Les formations sont organisées en semestres, chaque semestre d'études étant affecté de 30 CRÉDITS : pour obtenir une Licence, l'étudiant aura validé 6 semestres, soit au total 180 CRÉDITS.

Des CRÉDITS ECTS capitalisables et transférables.
Chaque enseignement du semestre reçoit un nombre de CRÉDITS proportionnel au temps que l'étudiant doit y consacrer et qui inclut le travail personnel. Dans le cadre de leur contrat pédagogique, les étudiants peuvent aller acquérir des CRÉDITS dans des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger.

Un parcours individualisé.
Le parcours de l'étudiant est individualisé. L'étudiant s'oriente au fil des semestres vers le diplôme de son choix dans son domaine de formation en fonction de son projet personnel et professionnel. Il devient acteur de sa formation.

La délivrance d'une annexe descriptive au diplôme.
Complémentaire au diplôme, elle décrit les compétences acquises par le diplômé et participe ainsi à la lisibilité de la formation, tout en facilitant la reconnaissance académique et professionnelle des qualifications.

Diplômes intermédiaires.
Les anciens diplômes intermédiaires, DEUG (2^{e} année) et Maîtrise (4^{e} année), sont maintenus. Les étudiants qui ont validé les 4 premiers semestres de la nouvelle licence et acquis 120 CRÉDITS peuvent ainsi demander à ce que leur soit délivré un DEUG. De même, les étudiants qui ont validé les 2 premiers semestres du Master et ainsi acquis 240 CRÉDITS peuvent demander à ce que leur soit délivrée une maîtrise. DEUG et Maîtrise sont des titres universitaires (et non pas des grades).

3) CONCOURS DE RECRUTEMENT DE L'EDUCATION NATIONALE

Le Département d'Études hispaniques et hispano-américaines de Paris Ouest Nanterre assure également une formation complète aux concours suivants :

Le CAPES : en partenariat avec l'ESPé de l'Académie de Versailles. Sa préparation est ouverte aux titulaires d'un Master 1 MEEF "parcours Espagnol", ou bien d'un M1 ou M2 recherche Espagnol selon des conditions de validation d'UE "professionnelles".

L'agrégation : sa préparation est ouverte aux étudiants titulaires du Master 2.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

1) Le Département d'études hispaniques et hispano-américaines propose de former à la maîtrise de la langue espagnole et à la connaissance de la culture des pays concernés dans le but d'accéder aux **activités liées à la médiation interculturelle et à la communication**. Les semestres 5 et 6 permettent un approfondissement des savoirs acquis antérieurement, tout en initiant à de nouveaux savoirs : analyse des textes anciens, approche des théories critiques. Cette connaissance approfondie d'une langue étrangère et de sa culture permet à l'étudiant de s'orienter, s'il le souhaite, vers les carrières de l'enseignement.
La formation délivrée privilégie à la fois la poursuite d'études, l'insertion professionnelle (Sufom) et la préparation des concours de l'enseignement ou des concours administratifs.
Suite à l'obtention de la Licence, il est possible de poursuivre des études

- Au sein de l'université : Master de recherche et enseignement : langues, littératures et cultures étrangères ; master professionnels : métiers du livre (Llphi) ; masters professionnels : échanges internationaux et négociation interculturelle.
- Dans un autre établissement d'enseignement supérieur en France : masters de même type.
- Dans un établissement d'enseignement supérieur à l'étranger : *idem*, en particulier dans les universités partenaires.

Dès la sortie de la formation, il est possible aussi de trouver un emploi ou un poste dans divers secteurs professionnels tels que :

- Secteur(s) d'activité : M : Éducation, L : Administration publique, H : Hôtels et restaurants ; I : Transports et communication.
- Fonction(s) : cadres supérieurs, enseignants, bibliothécaire archivistes, journaliste.

Ce diplôme permet de se présenter aux concours de la fonction publique nationale, territoriale et européenne (concours de catégorie A) ; concours des écoles d'interprétariat et de traduction ; école de communication.

2) Les objectifs d'apprentissage, en termes de **savoir** (connaissances disciplinaires, connaissances pluridisciplinaires sur l'objet étudié, connaissances méthodologiques, connaissances linguistiques) concernent la compétence linguistique approfondie dans une langue étrangère, incluant la capacité à s'exprimer et à rédiger dans cette langue, ainsi qu'à traduire un texte et la connaissance des cultures des pays concernés (civilisation, littérature, théâtre, cinéma, autres modes d'expression culturelle).

Les objectifs d'apprentissage, en termes de **savoir-faire** (savoir analyser un texte ou une situation, savoir synthétiser, savoir travailler en groupe, savoir animer une équipe, savoir négocier) envisagent la maîtrise des techniques d'expression écrite et orale, la maîtrise de la traduction écrite et orale, l'interprétation et la synthèse des textes et des documents, l'initiation à la recherche et à l'interprétation du savoir, la technique de l'exposé, la médiation interculturelle, l'expérience du travail en groupe, l'intégration dans une équipe ; ainsi que le développement de l'autonomie de l'étudiant dans son parcours d'apprentissage.

3) L'équipe de formation met en œuvre une **procédure de suivi** des étudiants au travers d'une réunion de l'équipe pédagogique au moins une fois par semestre et grâce à un **enseignant référent.**
Pour les titulaires d'un baccalauréat d'un type autre que ceux qui sont conseillés et pour les titulaires d'un baccalauréat d'un type adapté mais qui auraient des faiblesses dans certaines des disciplines jugées essentielles, le Département prévoit un **tutorat** pour accompagner les étudiants aux semestres L1 et L2.
Une session de rattrapage se déroule en juin pour tous les semestres.

Le nombre de semestres universitaires considéré comme acceptable pour acquérir les 180 CRÉDITS de la licence, au-delà des six semestres prévus par les textes, est de quatre.
Si un étudiant dépasse ce nombre, l'équipe de formation envisage un entretien personnalisé avec l'étudiant.
Les possibilités de réorientation offertes aux étudiants consistent en une réorientation vers d'autres licences de sciences humaines et sociales, soit au sein de l'université, soit dans un autre établissement d'enseignement supérieur.

LICENCE D'ESPAGNOL LLCER

VOUS AVEZ ACCOMPLI LES FORMALITÉS DE L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE À LA LICENCE, MENTION : *LANGUE, LITTÉRATURE ET CIVILISATION ÉTRANGERE ET REGIONALES*
SPECIALITÉ ESPAGNOL

Vous vous présentez à partir du premier septembre 2014, **avec votre carte d'étudiant de l'année 2014-2015**, au Secrétariat (bureau V 131, 1er étage), pour effectuer votre **inscription pédagogique.**
Tout problème d'ordre administratif est à régler au Secrétariat. Tout problème d'ordre pédagogique est à régler en priorité avec l'enseignant responsable ou coordinateur, éventuellement avec le responsable d'année, en dernier recours avec la direction du Département (les enseignants responsables par année ou par unité d'enseignement figurent ci-dessous dans le descriptif des enseignements).

Liste des sigles utilisés dans les textes officiels

ABI : absence injustifiée
CA : conseil d'administration
CFVU : Commission de la formation et de la vie universitaire
CM : cours magistral
D : doctorat
DAEU : diplôme d'accès aux études universitaires
DUT : diplôme universitaire de technologie
EAD : enseignement µa distance
EC : élément constitutif
ECTS : *european credits transfer system*
L : licence
M : master
TD : travaux dirigés
UE : unité d'enseignement
U.F.R. : Unité de Formation et de Recherche (le Département d'espagnol est une composante de l'U.F.R. de Langues et Civilisations Étrangères).

À chaque EC correspond **un code** et un nombre de crédits ECTS.
Attention, une même EC peut regrouper plusieurs cours.
Les EC sont regroupées au sein des UE, qui disposent de leurs propres codes.

Voir également la page internet du département d'espagnol :

http://espagnol.u-paris10.fr/

Tableau récapitulatif des 6 semestres de licence

SEMESTRE 1

Nature de l'UE	Intitulé de l'Unité d'Enseignement	Modalités de contrôle CONTROLE CONTINU	Mod. de contrôle CONTROLE TERMINAL	ECTS	Volume horaire	
					CM	TD
UE FONDAMENTALES				**15**	**24**	**60**
UE 1 FONDAMENTALE 1 : 3VEEUF14				**9**	**0**	**60**
3VEL1GRM	Grammaire 1 (TD 1h)	1 note TD coeff 1 + 1 écrit 1h coeff 2	1 écrit 1h	3	0	12
3VEL1PLG	Pratique de la langue (TD 2h)	1 écrit 1h +1 oral	1 écrit 1h +1 oral	3	0	24
3VEL1THM	Thème (TD 1h30)	1 note TD coeff 1 + 1 écrit 1h30 coeff 2	1 écrit 1h30	1,5	0	12
3VEL1VER	Version (TD 1h30)	1 note TD coeff 1 + 1 écrit 1h30 coeff 2	1 écrit 1h30	1,5	0	12
UE 2 FONDAMENTALE 2 : 3VEEUF15				**6**	**24**	**0**
3VEL1CIV	Initiation à la culture de l'Espagne (CM 1h)	Inexistant : contrôle terminal pour tous	1 écrit 1h	3	12	0
3VEL1CAM	Initiation à la culture de l'Amérique latine (CM 1h)	Inexistant : contrôle terminal pour tous	1 écrit 1h	3	12	0
UE 3 COMPLEMENTAIRE (au choix : autre langue, Culture des pays de langues européennes, Histoire, Sciences du Langage)				**9**		
	Parcours personnalisé			**4,5**	**nc**	**nc**
	Pré-professionalisation			**1,5**	**nc**	**nc**
Total				**30**		

SEMESTRE 2

Nature de l'UE	Intitulé de l'Unité d'Enseignement	Modalités de contrôle CONTROLE CONTINU	Mod. de contrôle CONTROLE TERMINAL	ECTS	Volume horaire	
					CM	TD
UE FONDAMENTALES				**15**	**0**	**96**
UE 1 FONDAMENTALE 1 : 3VEEUF24				**9**	**0**	**48**
3VEL2GRM	Grammaire 2 (TD 1h)	1 note TD coeff 1 + 1 écrit 1h coeff 2	1 écrit 1h	3	0	12
3VEL2TRD	Traduction (Version/thème) (TD 3h)	1 écrit 1h +1 écrit 2h coeff 2	1 écrit 2h	6	0	36
UE 2 FONDAMENTALE 2 : 3VEEUF25				**6**	**0**	**48**
3VEL2CVA	Civilisation Amérique latine (TD 1h30)	1 note TD +1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1,5		12
3VEL2LTA	Littérature Amérique latine (TD 1h30)	1 note TD +1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1,5		12
3VEL2CVE	Civilisation Espagne (TD 1h30)	1 note TD +1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1,5		12
3VEL2LTE	Littérature Espagne (TD 1h30)	1 note TD +1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1,5		12
UE 3 COMPLEMENTAIRE (au choix : autre langue, Culture des pays de langues européennes, Histoire, Sciences du Langage)			**9**			
	Parcours personnalisé			**4,5**	**nc**	**nc**
	Pré-professionalisation			**1,5**	**nc**	**nc**
Total				**30**		

SEMESTRE 3

Nature de l'UE	Intitulé de l'Unité d'Enseignement	Modalités de contrôle CONTROLE CONTINU	MdC Contrôle terminal	ECTS	Vol. horaire	
					CM	TD
UE FONDAMENTALES				**15**	**60**	**96**
UE 1 FONDAMENTALE 1 : 3VEEUF34				**6**	**12**	**48**
3VECMGRM	Grammaire 3 (TD 1h)	1 note TD coeff 1 + 1 écrit 1h coeff 2	1 écrit 1h	1,5	0	12
3VEL3MRF	Morphosyntaxe (CM 1h)	1 écrit 1h +1 écrit 1h coeff 2	1 écrit 2h	1,5	12	0
3VECMTRD	Traduction (Version/thème) (TD 3h)	1 écrit 1h +1 écrit 2h coeff 2	1 écrit 2h	3	0	36
UE 2 FONDAMENTALE 2 : 3VEEUF35				**9**	**48**	**48**
3VECMLCE	Civilisation et Littérature Espagne (2 CM d'1h, 2 TD d'1h)	1 note TD +1 écrit 3h + 1 oral	1 écrit 2h + 1 oral	4,5	24	24
3VECMLCA	Civilisation et Littérature Amérique latine (2 CM d'1h, 2 TD d'1h)	1 note TD +1 écrit 3h + 1 oral	1 écrit 2h + 1 oral	4,5	24	24
UE 3 COMPLEMENTAIRE (au choix)						
SOIT COMPLEMENTAIRE RENFORCEMENT ESPAGNOL : 3VEEUC33				**9**		**36**
3VEL3ART	Art hispanique (TD 1h)	1 note TD +1 écrit 1h	1 écrit 2h	3	0	12
3VEL3THE	Théâtre hispanique (TD 1h)	1 note TD +1 écrit 1h	1 écrit 2h	3	0	12
3VEL3RTR	Renforcement traduction (TD 1h)	1 note TD +1 écrit 1h	1 écrit 2h	3	0	12
SOIT AUTRE COMPLEMENTAIRE (autre langue, Culture des pays de langues européennes, Histoire, Sciences du Langage)				**9**		
	Parcours personnalisé			**4,5**	**nc**	**nc**
	Pré-professionalisation			**1,5**	**nc**	**nc**
Total				**30**		

SEMESTRE 4

Nature de l'UE	Intitulé de l'Unité d'Enseignement	Modalités de contrôle CONTROLE CONTINU	MdC Contrôle terminal	ECTS	Volume horaire	
					CM	TD
UE FONDAMENTALES				**15**	**60**	**96**
UE 1 FONDAMENTALE 1 : 3VEEUF44				**6**	**12**	**48**
3VEDMGRM	Grammaire 4 (TD 1h)	1 note TD coeff. 1 + 1 écrit 1h coeff. 2	1 écrit 1h	1,5	0	12
3VEL4MRF	Morphosyntaxe (CM 1h)	1 écrit 1h +1 écrit 1h coeff. 2	1 écrit 2h	1,5	12	0
3VEDMTRD	Traduction (Version/thème) (TD 3h)	1 écrit 1h +1 écrit 2h coeff. 2	1 écrit 2h	3	0	36
UE 2 FONDAMENTALE 2 : 3VEEUF45				**9**	**48**	**48**
3VEL4LCE	Civilisation et Littérature Espagne (2 CM d'1h, 2 TD d'1h)	1 note TD +1 écrit 3h + 1 oral	1 écrit 3h + 1 oral	4,5	24	24
3VEL4LCA	Civilisation et Littérature Amérique latine (2 CM d'1h, 2 TD d'1h)	1 note TD +1 écrit 3h + 1 oral	1 écrit 3h + 1 oral	4,5	24	24
UE 3 COMPLEMENTAIRE (au choix)						
SOIT COMPLEMENTAIRE RENFORCEMENT ESPAGNOL : 3VEEUC43				**9**		**36**
3VEL4EMD	Etudes médiévales (TD 1h)	1 note TD +1 écrit 1h	1 écrit 2h	3	0	12
3VEL4ART	Art hispanique (TD 1h)	1 note TD +1 écrit 1h	1 écrit 2h	3	0	12
3VEL4THE	Théâtre hispanique (TD 1h)	1 note TD +1 écrit 1h	1 écrit 2h	3	0	12
SOIT AUTRE COMPLEMENTAIRE (autre langue, Culture des pays de langues européennes, Histoire, Sciences du Langage)				**9**		
	Parcours personnalisé			**4,5**	**nc**	**nc**
	Pré-professionalisation			**1,5**	**nc**	**nc**
Total				**30**		

SEMESTRE 5

Nature de l'UE	Intitulé de l'Unité d'Enseignement	Modalités de contrôle CONTROLE CONTINU	MdC Contrôle terminal	ECTS	Vol. horaire	
					CM	TD
UE FONDAMENTALES				**15**	**60**	**96**
UE 1 FONDAMENTALE 1 : 3VEEUF54				**6**	**12**	**48**
3VEEMGRM	Grammaire 5 (TD 1h)	1 note TD coeff. 1 + 1 écrit 1h coeff. 2	1 écrit 1h	1,5	0	12
3VEL5HLG	Histoire de la langue (CM 1h)	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1,5	12	0
3VEEMTRD	Traduction (Version/thème) (TD 3h)	1 note TD coeff. 1 + 1 écrit 2h coeff. 2	1 écrit 2h	3	0	36
UE 2 FONDAMENTALE 2 : 3VEEUF55				**9**	**48**	**48**
3VEEMLCE	Civilisation et Littérature Espagne (2 CM d'1h, 2 TD d'1h)	1 note TD +1 écrit 3h + 1 oral	1 écrit 3h + 1 oral	4,5	24	24
3VEEMLCA	Civilisation et Littérature Amérique latine (2 CM d'1h, 2 TD d'1h)	1 note TD +1 écrit 3h + 1 oral	1 écrit 3h + 1 oral	4,5	24	24
UE 3 COMPLEMENTAIRE (au choix)						
SOIT COMPLEMENTAIRE RENFORCEMENT ESPAGNOL : 3VEEUC53				**9**		**36**
3VEL5GNR	Etudes de genre (TD 1h30)	1 note TD +1 écrit 1h30	1 écrit 2h	3	0	18
3VEL5CIN	Cinéma hispanique (TD 1h30)	1 note TD +1 écrit 1h30	1 écrit 2h	3	0	18
3VEL5REC	Initiation à la recherche en études hispaniques (TD 1h30)	1 note TD +1 écrit 1h30	1 écrit 2h	3	0	18
SOIT AUTRE COMPLEMENTAIRE (autre langue, Culture des pays de langues européennes, Histoire, Sciences du Langage)				**9**		
	Parcours personnalisé			**4,5**	**nc**	**nc**
	Pré-professionalisation			**1,5**	**nc**	**nc**
Total				**30**		

SEMESTRE 6

Nature de l'UE	Intitulé de l'Unité d'Enseignement	Modalités de contrôle CONTROLE CONTINU	MdC Contrôle terminal	ECTS	Volume horaire	
					CM	TD
UE FONDAMENTALES				**15**	**60**	**96**
UE 1 FONDAMENTALE 1 : 3VEEUF64				**6**	**12**	**48**
3VEFMGRM	Grammaire 6 (TD 1h)	1 note TD coeff. 1 + 1 écrit 1h coeff. 2	1 écrit 1h	1,5	0	12
3VEL6HLG	Histoire de la langue (CM 1h)	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1,5	12	0
3VEFMTRD	Traduction (Version/thème) (TD 3h)	1 note TD coeff. 1 + 1 écrit 2h coeff. 2	1 écrit 2h	3	0	36
UE 2 FONDAMENTALE 2 : 3VEEUF65				**9**	**48**	**48**
3VEL6LCE	Civilisation et Littérature Espagne (2 CM d'1h, 2 TD d'1h)	1 note TD +1 écrit 3h + 1 oral	1 écrit 3h + 1 oral	4,5	24	24
3VEFMLCA	Civilisation et Littérature Amérique latine (2 CM d'1h, 2 TD d'1h)	1 note TD +1 écrit 3h + 1 oral	1 écrit 3h + 1 oral	4,5	24	24
UE 3 COMPLEMENTAIRE (au choix)						
SOIT COMPLEMENTAIRE RENFORCEMENT ESPAGNOL : 3VEEUC63				**9**		**36**
3VEL6CIN	Cinéma hispanique (TD 1h30)	1 note TD +1 écrit 1h30	1 écrit 2h	3	0	18
3VEL6DCL	Débats de critique littéraire	1 note TD +1 écrit 1h30	1 écrit 2h	3	0	18
3VEL6CMC	Outils pour comprendre le monde contemporain (TD 1h30)	1 note TD +1 écrit 1h30	1 écrit 2h	3	0	18
SOIT AUTRE COMPLEMENTAIRE (autre langue, Culture des pays de langues européennes, Histoire, Sciences du Langage)				**9**		
	Parcours personnalisé			**4,5**	**nc**	**nc**
	Pré-professionalisation			**1,5**	**nc**	**nc**
Total				**30**		

Organisation et descriptif des enseignements du semestre 1

SEMESTRE 1

Nature de l'UE	Intitulé de l'Unité d'Enseignement	Modalités de contrôle CONTROLE CONTINU	Mod. de contrôle CONTROLE TERMINAL	ECTS	Volume horaire	
					CM	TD
UE FONDAMENTALES				**15**	**24**	**60**
UE 1 FONDAMENTALE 1 : 3VEEUF14				**9**	**0**	**60**
3VEL1GRM	Grammaire 1 (TD 1h)	1 note TD coeff 1 + 1 écrit 1h coeff 2	1 écrit 1h	3	0	12
3VEL1PLG	Pratique de la langue (TD 2h)	1 écrit 1h +1 oral	1 écrit 1h +1 oral	3	0	24
3VEL1THM	Thème (TD 1h30)	1 note TD coeff 1 + 1 écrit 1h30 coeff 2	1 écrit 1h30	1,5	0	12
3VEL1VER	Version (TD 1h30)	1 note TD coeff 1 + 1 écrit 1h30 coeff 2	1 écrit 1h30	1,5	0	12
UE 2 FONDAMENTALE 2 : 3VEEUF15				**6**	**24**	**0**
3VEL1CIV	Initiation à la culture de l'Espagne (CM 1h)	Inexistant : contrôle terminal pour tous	1 écrit 1h	3	12	0
3VEL1CAM	Initiation à la culture de l'Amérique latine (CM 1h)	Inexistant : contrôle terminal pour tous	1 écrit 1h	3	12	0
UE 3 COMPLEMENTAIRE (au choix : autre langue, Culture des pays de langues européennes, Histoire, Sciences du Langage)				**9**		
	Parcours personnalisé			**4,5**	**nc**	**nc**
	Pré-professionalisation			**1,5**	**nc**	**nc**
Total				**30**		

U.E. : 3VEEUF14 : UE1 Fondamentale 1 s1
EC : 3VEL1GRM : Espagnol Grammaire Semestre 1
Intitulé court : Grammaire 1

Responsable(s) :	J. Alquier
Durée du cours :	1 h
Nombre de crédits (ECTS) :	3
Enseignant(s) :	J. Alquier, M. Saiz

Programme :
Traduction en espagnol de phrases françaises choisies en fonction des problèmes de traduction qu'elles présentent. Les difficultés grammaticales et lexicales feront l'objet d'un rappel permettant d'orienter la réflexion des étudiants sur la grammaire espagnole et d'améliorer leur compétence en traduction. Les points suivants seront traités au cours du semestre :

- La numération
- Les articles
- Les temps de l'indicatif (le présent, le passé composé et le futur)
- Les périphrases verbales formées avec le mode quasi-nominal
- Les temps du passé (imparfait, passé simple, plus-que-parfait)
- La traduction de la personne indéterminée (les équivalents du pronom indéfini « on » en espagnol) et la traduction du verbe « devenir »
- La subordonnée complétive, le subjonctif présent
- Les autres types de subordonnées (temporelles, concessives, de cause et de but), le subjonctif imparfait et la concordance des temps

Bibliographie :
Bedel, Jean-Marc, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2004.
Gerboin, Pierre & Leroy, Christine, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette Éducation, 2009.
Les verbes espagnols, Bescherelle, Paris, Hatier, 1997.

Contrôle continu : Un partiel de mi-semestre d'une heure (coef. 1), un partiel final d'une heure (coef. 2).
Examen terminal : Un examen écrit d'une heure.
Langue(s) du cours : français, espagnol.
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau A2.

U.E. : 3VEEUF14 : UE1 Fondamentale 1 s1
EC : 3VEL1PLG : Espagnol Pratique de la langue Semestre 1
Intitulé court : Pratique S1

Responsable(s) :	J. Alquier
Durée du cours :	2 h
Nombre de crédits (ECTS) :	3
Enseignant(s) :	J. Alquier, C. Pérez

Programme :
Fondé sur l'étude de différents types de documents (documents écrits et audio-visuels, mais aussi journalistiques, littéraires et de civilisation), ce cours a pour but d'enrichir les connaissances des étudiants au niveau lexical et grammatical, ainsi que d'améliorer leur compréhension et leur expression orale en langue espagnole.

Bibliographie :
Bedel, Jean-Marc, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2004.
Gerboin, Pierre & Leroy, Christine, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette Éducation, 2009.
Ressources en ligne :
- *prensa***:** http://www.elpais.es, http://www.lavanguardia.es, http://www.abc.es, http:// www.el-mundo.es
- *televisión*: http://www.rtve.es (Radio Televisión Española), http://www.antena3tv.es

Contrôle continu : - Au cours du semestre (coef. 1) : un partiel de mi-semestre de compréhension orale (1 heure), une présentation orale évaluée au cours du semestre.- **En fin de semestre (coef. 2)** : un partiel final de compréhension orale (1 heure), une expression orale individuelle.
Examen terminal : un écrit (1h) et un examen de compréhension orale.
Langue(s) du cours : espagnol.
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau A2.

U.E. : 3VEEUF14 : UE1 Fondamentale 1 s1
EC : 3VEL1THM : Espagnol Thème Semestre 1
Intitulé court : Thème S1

Responsable(s) :	S. Turc
Durée du cours :	1h30
Nombre de crédits (ECTS) :	1,5
Enseignant(s) :	MC. Alquier, S. Turc, C. Llecha

Programme :
Traduction de textes littéraires simples et d'articles de presse français en espagnol.

Bibliographie :
Dictionnaires : bilingues, et surtout unilingues.
Adresse de la Real Academia en ligne : http://www.rae.es/drae/
MARÍA MOLINER : *Diccionario de uso del español*
Manuel SECO, Olimpia ANDRÉS, Gabino RAMOS, *Diccionario del español actual*, 2 vol., Madrid, Aguilar Lexicografía, 1998.
Universidad de Alcalá, *Diccionario de enseñanza de la lengua española*, Barcelone, Vox Biblograf, 1995.
Trésor de la Langue Française Informatisé : http://atilf.atilf.fr/tlf.htm

Grammaire espagnole : GERBOIN, *Grammaire de l'espagnol contemporain*, Hachette supérieur
Grammaire française : MAURICE GREVISSE, *Le bon usage*, édition refondue par André Goosse, Paris, Gembloux, Duculot, 1993, 13e édition.

Recueil de vocabulaire :
BLED, *Espagnol Vocabulaire*, Hachette, Paris, 2013.

Contrôle continu: une note de TD (coef. 1) et un écrit de 1h (coef. 2)
Examen terminal: un écrit de 1h
Langue(s) du cours: espagnol, français
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau A2.

U.E. : 3VEEUF14 : UE1 Fondamentale 1 s1
EC : 3VEL1VER : Espagnol Version Semestre 1
Intitulé court : Version S1

Responsable(s) :	MC. Alquier
Durée du cours :	1h30
Nombre de crédits (ECTS) :	1,5
Enseignant(s) :	MC. Alquier, C. Berge, M. Saiz

Programme
Traduction de textes littéraires simples et d'articles de presse espagnols en français.

Bibliographie
María Moliner, *Diccionario de uso del español*, Madrid, Gredos, 2e éd., 1998.
Grand Dictionnaire español-francés/français-espagnol, Paris, Larousse, 1996.

Contrôle continu: une note de TD (coef. 1) et un écrit de 1h (coef. 2)
Examen terminal: un écrit de 1h
Langue(s) du cours: espagnol, français
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau A2

U.E. : 3VEEUF15 : UE2 Fondamentale 2 s1
EC : 3VEL1CIV : Initiation à la culture de l'Espagne Semestre 1
Intitulé court : Culture Espagne

Responsable(s) :	A. Taillot
Durée du cours :	1h
Nombre de crédits (ECTS) :	3
Enseignant(s) :	A. Taillot

Programme
Ce cours se propose de donner une introduction générale à la culture de l'Espagne. On étudiera sa géographie physique et humaine, ainsi que sa démographie. Sur le plan historique, on examinera les différentes époques qui ont marqué son évolution et on observera plus spécifiquement l'évolution de "l'Espagne plurielle".

Bibliographie
Pierre Vilar, *Histoire de l'Espagne*, Paris, P.U.F., 1955, coll. « Que sais-je ? », n° 275.
Jacques Maurice et Carlos Serrano, *L'Espagne au XXe siècle*, Paris, Hachette, 1992.
Joseph Pérez, *Historia de España*, Madrid, Crítica, Grijalbo Mondadori, 1999.

Contrôle continu: Inexistant. Examen terminal pour tous.
Examen terminal: un écrit de 1h
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B1.

U.E. : 3VEEUF15 : UE2 Fondamentale 2 s1
EC : 3VEL1CAM : Initiation à la culture de l'Amérique latine Semestre 1
Intitulé court : Culture Amérique

Responsable(s) :	M. Lecouvey
Durée du cours :	1h
Nombre de crédits (ECTS) :	3
Enseignant(s) :	M. Lecouvey

Programme
Ce cours se propose d'offrir une introduction générale à l'Amérique latine à travers divers éléments de sa géographie physique, climatologique et politique, et de son histoire, afin de rendre compte de certains aspects politiques, économiques et socioculturels contemporains.

Bibliographie
Jacqueline Covo, *Introduction aux civilisations latino-américaines*, Paris, Nathan-Université, Collection 128, 1995.
Mercedes Quintana Martínez, *Historia de América Latina*, Madrid, Edinumen, 1999.

Contrôle continu: inexistant. Examen terminal pour tous.
Examen terminal: un écrit de 1h
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B1

Organisation et descriptif des enseignements du semestre 2

SEMESTRE 2

Nature de l'UE	Intitulé de l'Unité d'Enseignement	Modalités de contrôle CONTROLE CONTINU	Mod. de contrôle CONTROLE TERMINAL	ECTS	Volume horaire	
					CM	TD
UE FONDAMENTALES				**15**	**0**	**96**
UE 1 FONDAMENTALE 1 : 3VEEUF24				**9**	**0**	**48**
3VEL2GRM	Grammaire 2 (TD 1h)	1 note TD coeff 1 + 1 écrit 1h coeff 2	1 écrit 1h	3	0	12
3VEL2TRD	Traduction (Version/thème) (TD 3h)	1 écrit 1h +1 écrit 2h coeff 2	1 écrit 2h	6	0	36
UE 2 FONDAMENTALE 2 : 3VEEUF25				**6**	**0**	**48**
3VEL2CVA	Civilisation Amérique latine (TD 1h30)	1 note TD +1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1,5		12
3VEL2LTA	Littérature Amérique latine (TD 1h30)	1 note TD +1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1,5		12
3VEL2CVE	Civilisation Espagne (TD 1h30)	1 note TD +1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1,5		12
3VEL2LTE	Littérature Espagne (TD 1h30)	1 note TD +1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1,5		12
UE 3 COMPLEMENTAIRE (au choix : autre langue, Culture des pays de langues européennes, Histoire, Sciences du Langage)			**9**			
	Parcours personnalisé			**4,5**	**nc**	**nc**
	Pré-professionalisation			**1,5**	**nc**	**nc**
Total				**30**		

U.E. : 3VEEUF24 : UE1 Fondamentale 1 s2
EC : 3VEL2GRM : Espagnol Grammaire Semestre 2
Intitulé court : Grammaire 2

Responsable(s) :	J. Alquier
Durée du cours :	1 h
Nombre de crédits (ECTS) :	3
Enseignant(s) :	AL. Feuillastre, C. Berge, I. Guego

Programme :
Traduction en espagnol de phrases françaises choisies en fonction des problèmes de traduction qu'elles présentent. Les difficultés grammaticales et lexicales feront l'objet d'un rappel permettant d'orienter la réflexion des étudiants sur la grammaire espagnole et d'améliorer leur compétence en traduction. Les points suivants seront traités au cours du semestre :

- La subordonnée relative et les pronoms relatifs
- Les tournures emphatiques (c'est… qui/ que), les comparatifs et les superlatifs
- Les prépositions
- La subordonnée conditionnelle, le conditionnel
- Ser/estar
- L'ordre et la défense
- L'expression du temps
- Le vouvoiement, les pronoms personnels compléments et l'enclise

Bibliographie :
Bedel, Jean-Marc, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2004.
Gerboin, Pierre & Leroy, Christine, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette Éducation, 2009.
Les verbes espagnols, Bescherelle, Paris, Hatier, 1997.

Contrôle continu : Un partiel de mi-semestre d'une heure (coef. 1), un partiel final d'une heure (coef. 2).
Examen terminal : Un examen écrit d'une heure.
Langue(s) du cours : français, espagnol.
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B2

U.E. : 3VEEUF24 : UE1 Fondamentale 1 s2
EC : 3VEL2TRD : Espagnol Traduction (thème et version) Semestre 2
Intitulé court : Traduction S2

Responsable(s) :	S. Turc
Durée du cours :	3h (thème : 1h30 ; version : 1h30)
Nombre de crédits (ECTS) :	6
Enseignant(s) :	MC. Alquier, S. Turc, I. Guego, AL. Feuillastre

Programme :
Traduction de textes littéraires français en espagnol et traduction de textes littéraires espagnols en français.

Bibliographie :
Grand Dictionnaire español-francés/français-espagnol, Paris, Larousse.

Pour la version :
MAURICE GREVISSE, *Le bon usage*, édition refondue par André Goosse, Paris, Gembloux, Duculot, 1993, 13e édition.

Pour le thème :
REAL ACADEMIA ESPAÑOLA, *Diccionario de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 1999 (réédition), 2 volumes. Consultable en ligne (http://buscon.rae.es/draeI/)
MOLINER, María, *Diccionario del uso del español*, Madrid, Gredos, 1998.
J. M. Bedel, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF.
Monique da Silva et Carmen Pineira-Tresmontant, *Bescherelle. La Grammaire espagnole*, Paris, Hatier, 1998.
M. Seco, *Diccionario de dudas y dificultades de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 1998 (première édition : Aguilar, 1961), 2 volumes.
Bescherelle : *Les verbes espagnols*, Paris, Hatier, 1997.
Recueil de vocabulaire : BLED, *Espagnol Vocabulaire*, Hachette, Paris, 2013.

Contrôle continu: une note de TD (coef. 1) et un écrit de 2h (coef. 2)
Examen terminal: un écrit de 2 h
Langue(s) du cours: français et espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B2

U.E. : 3VEEUF25 : UE2 Fondamentale 2 s2
EC : 3VEL2CVA : Espagnol Civilisation Amérique latine Semestre 2
Intitulé court : Civilisation Amérique S2

Responsable(s) :	M. Lecouvey
Durée du cours :	1h30
Nombre de crédits (ECTS) :	1,5
Enseignant(s) :	M. Lecouvey, C. Berge

Programme
Identités nationales et monuments en Amérique hispanique
Depuis leur naissance vers 1820, les pays de langue espagnole se sont créé chacun une histoire propre et des héros nationaux. Bien qu'ils partagent une histoire commune sur les trois siècles de la période coloniale, une langue commune et des espaces géographiques similaires (pays andins, pays d'Amérique centrale, pays du cône Sud…) il a fallu justifier l'existence de gouvernements différents et leur donner une légitimité. Certains changements de régimes ont amené la mise en relief de certains héros et l'oubli d'autres. Nous verrons quand et comment ont surgi des monuments célébrant les valeurs et les héros nationaux, et comment les cérémonies et les discours organisés autour de ces monuments permettent aux dirigeants, locaux ou nationaux, de tenter de transmettre leurs valeurs.

Bibliographie
Tout manuel d'histoire de l'Amérique latine (XIXe – XXe siècle)
Gutiérrez Viñuales, Rodrigo, *Monumento conmemorativo y espacio público en Iberoamérica*, Madrid, Cátedra, 2004
Gutiérrez, Ramón, *Arquitectura y urbanismo en Iberoamérica*, Madrid, Cátedra, DL 1984
Gutiérrez Viñuales; Gutiérrez, Ramón (coord) : *Pintura, escultura y fotografia en Iberoamérica, Siglos XIX y XX* , Madrid, Cátedra, 1997

Contrôle continu: une note de TD et un écrit de 1h30
Examen terminal: un écrit de 1h30
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B2

U.E. : 3VEEUF25 : UE2 Fondamentale 2 s2
EC : 3VEL2LTA : Espagnol Littérature Amérique latine Semestre 2
Intitulé court : Littérature Amérique latine

Responsable(s) :	S. Decante
Durée du cours :	1h30
Nombre de crédits (ECTS) :	1,5
Enseignant(s) :	S. Decante, A. Medina, C. Berge

Programme
L'objectif de ce cours est de définir les principales caractéristiques ainsi que l'évolution du récit fantastique hispano-américain au XXème siècle. Nous travaillerons à partir d'un choix de textes de différents auteurs représentatifs du fantastique, depuis ses précurseurs jusqu'à ses représentants les plus contemporains, dans divers pays d'Amérique latine et, en particulier, dans le *Río de la Plata*.
Après avoir défini la notion de fantastique et son évolution, nous procéderons à la classification de ses différents thèmes, et mettrons en évidence les ressorts narratifs propres au fantastique.

Bibliographie
Choix de textes remis sous forme de polycopié.
Adolfo Bioy Casares, Jorge Luis Borges, Silvina Ocampo, *Antología de la literatura fantástica* (1940), Barcelona, Edhesa, 1983.
Ricardo Romera, *Introduction à la littérature fantastique hispano-américaine*, Paris, Point 128, 1995.
Tzvetan Todorov, *Introduction à la littérature fantastique*, Paris, Seuil, 1970.

Contrôle continu: une note de TD et un écrit de 1h30
Examen terminal: un écrit de 1h30
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B2

U.E. : 3VEEUF25 : UE2 Fondamentale 2 s2
EC : 3VEL2CVE : Espagnol Civilisation Espagne Semestre 2
Intitulé court : Civilisation Espagne S2

Responsable(s) :	MC. Alquier
Durée du cours :	1h30
Nombre de crédits (ECTS) :	1,5
Enseignant(s) :	MC. Alquier, C. Llecha,

Programme
La Transition en Espagne : les épreuves d'un processus démocratique (1973-1986)
A la mort de Francisco Franco en novembre 1975, son successeur désigné, Juan Carlos I de Bourbon, monte sur le trône. Cette date souvent retenue comme coup d'envoi de la Transition démocratique s'inscrit dans une série de mutations politiques, sociales et culturelles, amorcées au tournant des années soixante-dix, avant même l'assassinat du président Carrero Blanco, en 1973. Le bilan de la Transition, naguère présentée comme modélique, apparaît aujourd'hui très nuancé. A l'aide de documents variés, on étudiera le long processus de démocratisation de la société espagnole en abordant quelques-unes de ses étapes décisives : les élections législatives de 1977, la constitution de 1978, le coup d'état de 1981, l'arrivée des socialistes au pouvoir en 1982, enfin l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne en 1986.

Bibliographie
Site web de la fondation *Transición española :* http://www.transicion.org
Alonso Carballés, Jesús, *La Transition en Espagne*, 1975-1986, Neuilly, Éditions Atlande, 2012.
Campuzano, Francisco, *La transition espagnole entre rupture et réforme*, Paris, PUF/CNED, 2011.
Desazars de Montgaillard Sylvia, *La Transition démocratique en Espagne : le pari du centre*, Université de Toulouse, Ophrys, 1995.
Juliá Santos; Mainer José-Carlos, *El aprendizaje de la libertad*, Madrid, Alianza, 2000.
Pérez-Díaz Víctor, *España puesta a prueba, 1976-1996*, Madrid, Alianza, 1996.
Tusell Javier, Soto Álvaro, *Historia de la Transición (1975-1986)*, Madrid, Alianza Editorial, 1996.
Rodrigues Denis, éd., *La Transition en Espagne. Les enjeux d'une démocratisation complexe (1975-1986)*, Rennes, PUR, 2012.

Contrôle continu: une note de TD et un écrit de 1h30
Examen terminal: un écrit de 1h30
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B2

U.E. : 3VEEUF25 : UE2 Fondamentale 2 s2
EC : 3VEL2LTE : Espagnol Littérature Espagne Semestre 2
Intitulé court : Littérature Espagne S2

Responsable(s) :	L. Iglesias
Durée du cours :	1h30
Nombre de crédits (ECTS) :	1,5
Enseignant(s) :	L. Iglesias, AL. Feuillastre

Programme
Les récits d'enfance dans la littérature espagnole contemporaine
Ce cours se propose de réfléchir sur le récit d'enfance comme re-création des origines d'un écrivain, en s'interrogeant sur la relation entre l'écrivain et l'enfant qu'il a été. À partir de l'étude du roman de Julio Llamazares, *Escenas de cine mudo*, il s'agira de voir quelles sont les modalités de cette écriture.

Bibliographie : texte au programme
Julio Llamazares, *Escenas de cine mudo*, Madrid, Alfaguara, 2006.

Contrôle continu: une note de TD et un écrit de 1h30
Examen terminal: un écrit de 1h30
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B2

Organisation et descriptif des enseignements du semestre 3

SEMESTRE 3

Nature de l'UE	Intitulé de l'Unité d'Enseignement	Modalités de contrôle CONTROLE CONTINU	MdC Contrôle terminal	ECTS	Vol. horaire	
					CM	TD
UE FONDAMENTALES				**15**	**60**	**96**
UE 1 FONDAMENTALE 1 : 3VEEUF34				**6**	**12**	**48**
3VECMGRM	Grammaire 3 (TD 1h)	1 note TD coeff 1 + 1 écrit 1h coeff 2	1 écrit 1h	1,5	0	12
3VEL3MRF	Morphosyntaxe (CM 1h)	1 écrit 1h +1 écrit 1h coeff 2	1 écrit 2h	1,5	12	0
3VECMTRD	Traduction (Version/thème) (TD 3h)	1 écrit 1h +1 écrit 2h coeff 2	1 écrit 2h	3	0	36
UE 2 FONDAMENTALE 2 : 3VEEUF35				**9**	**48**	**48**
3VECMLCE	Civilisation et Littérature Espagne (2 CM d'1h, 2 TD d'1h)	1 note TD + 1 écrit 3h + 1 oral	1 écrit 2h + 1 oral	4,5	24	24
3VECMLCA	Civilisation et Littérature Amérique latine (2 CM d'1h, 2 TD d'1h)	1 note TD + 1 écrit 3h + 1 oral	1 écrit 2h + 1 oral	4,5	24	24
UE 3 COMPLEMENTAIRE (au choix)						
SOIT COMPLEMENTAIRE RENFORCEMENT ESPAGNOL : 3VEEUC33				**9**		**36**
3VEL3ART	Art hispanique (TD 1h)	1 note TD + 1 écrit 1h	1 écrit 2h	3	0	12
3VEL3THE	Théâtre hispanique (TD 1h)	1 note TD + 1 écrit 1h	1 écrit 2h	3	0	12
3VEL3RTR	Renforcement traduction (TD 1h)	1 note TD + 1 écrit 1h	1 écrit 2h	3	0	12
SOIT AUTRE COMPLEMENTAIRE (autre langue, Culture des pays de langues européennes, Histoire, Sciences du Langage)				**9**		
	Parcours personnalisé			**4,5**	**nc**	**nc**
	Pré-professionalisation			**1,5**	**nc**	**nc**
Total				**30**		

U.E. : 3VEEUF34 : UE1 Fondamentale 1 s3
EC : 3VECMGRM : Espagnol Grammaire Semestre 3
Intitulé court : Grammaire 3

Responsable(s) :	A. Oddo
Durée du cours :	1h
Nombre de crédits (ECTS) :	1,5
Enseignant(s) :	A. Piel

Programme
Les enseignements de grammaire sont conçus comme un parcours visant à acquérir des connaissances solides en grammaire, en linguistique, en analyse du discours et en traduction.
Introduction : quelques concepts fondamentaux
Chapitre 1 : les différents déterminants
Chapitre 2 : le substantif : genre et actualisation
Chapitre 3 : les démonstratifs
Chapitre 4 : *Ser* et *estar*
Chapitre 5 : les prépositions *a* et *en*

Bibliographie
Alarcos Llorach, Emilio, *Gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe, 1994.
Bedel, Jean-Marc, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2004.
Belot, Albert, *Espagnol, Mode d'emploi*, Paris, Ellipses, 1998.
Bénaben, Michel, *Manuel de linguistique espagnole*, Paris, Ophrys, 2002.
Camprubi, Michel, *Etudes fonctionnelles de grammaire espagnole*, Toulouse, PUM, 2001.
Gerboin, Pierre & Leroy, Christine, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette, 1991.
Pottier, Bernard ; Darbord, Bernard & Charaudeau, Patrick, *Grammaire explicative de l'espagnol*, Paris, Armand Colin, 2005.
REAL ACADEMIA ESPAÑOLA, *Nueva gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe, 2010.
Seco, Manuel, *Diccionario de dudas y dificultades de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 1998.

Contrôle continu: une note de TD (coef. 1) et un écrit de 1h (coef 2)
Examen terminal: 1 écrit de 1h
Langue(s) du cours: français et espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B2

U.E. : 3VEEUF34 : UE1 Fondamentale 1 s3
EC : 3VEL3MRF : Espagnol Morphosyntaxe Semestre 3
Intitulé court : Morphosyntaxe

Responsable(s) :	A. Piel
Durée du cours :	1h
Nombre de crédits (ECTS) :	1,5
Enseignant(s) :	A. Piel

Programme
Ce cours étudiera la phonétique et la phonologie de la langue espagnole du point de vue synchronique. On présentera les éléments acoustiques constitutifs, leurs propriétés et leur distribution ainsi que les principaux phénomènes de variation qui affectent à la langue actuelle. On s'appliquera également à la pratique des transcriptions phonétique et phonologique.

Bibliographie
Pierre CHARAUDEAU, Bernard DARBORD, Bernard POTTIER, *Grammaire explicative de l'espagnol*, Paris, Armand Colin, 2004.
María MOLINER, *Diccionario de uso del español*, Madrid, Gredos, 2e éd., 1998.
Grand Dictionnaire español-francés/français-espagnol, Paris, Larousse, 1996.

Ouvrages conseillés
Emilio ALARCOS LLORACH, *Gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 1994.
Jean BOUZET, *Grammaire de l'espagnol*, Paris, Belin, 1945.
Jean COSTE, Augustin REDONDO, *Syntaxe de l'espagnol moderne*, Paris, Sedes, 1965.
Pierre GERBOIN, Brigitte LEROY, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette, 1991.
Real Academia Española, *Esbozo de una nueva gramática española*, Madrid, Espasa-Calpe, 1979.
Real Academia Española, *Nueva gramática de la lengua española, Manual*, Madrid, Espasa, 2010.

Contrôle continu : un écrit de 1h
Examen terminal : un écrit de 1h
Langue(s) du cours: français et espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B2

U.E. : 3VEEUF34 : UE1 Fondamentale 1 s3
EC : 3VECMTRD : Espagnol Traduction (Thème et version) Semestre 3
Intitulé court : Traduction

Responsable(s) :	Ph. Rabaté
Durée du cours :	3h
Nombre de crédits (ECTS) :	3
Enseignant(s) :	Ph. Rabaté, C. Lavail, MC. Alquier

Programme
Traduction de textes littéraires français en espagnol et de textes littéraires espagnols en français.

Bibliographie
Manuel SECO, Olimpia ANDRÉS, Gabino RAMOS, *Diccionario del español actual*, 2 vol., Madrid, Aguilar Lexicografía, 1998.
Universidad de Alcalá, *Diccionario de enseñanza de la lengua española*, Barcelone, Vox Biblograf, 1995.

Contrôle continu: une note de TD (coef. 1) et un écrit de 2h (coef. 2)
Examen terminal: un écrit de 2h
Langue(s) du cours: espagnol, français
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B2

U.E. : 3VEEUF35 : UE2 Fondamentale 2 s3
EC : 3VECMLCE : Espagnol Civilisation et littérature d'Espagne Semestre 3
Intitulé court : Civilisation et littérature d'Espagne

Responsable(s) :	C. García De Lucas
Durée du cours :	2h CM et 2h TD
Nombre de crédits (ECTS) :	4,5
Enseignant(s) :	C. García De Lucas

Littérature :
Programme CM et TD : Alphonse X, le roi savant - La prose castillane alfonsí
Le Roi Sage a fait un apport crucial à la culture hispanique et européenne. Avant même de siéger sur le trône de Castille, il promouvait déjà des traductions d'ouvrages orientaux pour les faire connaître en Occident ; ses intérêts s'étendaient à tous les domaines du savoir et de la littérature. Grâce à un immense effort culturel, Alphonse X est parvenu à développer la prose en castillan et à en élargir les horizons.
Bibliographie
Alfonso X, *Prosa histórica*, éd. Benito BRANCAFORTE, Madrid, Cátedra, 1984.
Fernando GÓMEZ REDONDO, *Historia de la prosa medieval castellana, vol. I: La creación del discurso prosístico: el entramado cortesano,* Madrid, Cátedra, 1998.
Manuel GONZÁLEZ JIMÉNEZ, *Alfonso X el Sabio,* Barcelona, Ariel, 2004.

Civilisation :
Programme CM et TD : Alphonse X, homme politique et législateur - Société et culture hispaniques au XIII^{e} siècle: l'époque d'Alphonse X
Le fils et successeur de Ferdinand III le Saint continue les réformes politiques entreprises par son père. Ses rapports avec les Juifs et les Musulmans de la Péninsule ainsi que ses ambitions européennes donneront son identité particulière à un règne marquant.
Le TD s'intéressera aux œuvres créées dans le *scriptorium* d'Alphonse X *(Partidas, Cántigas,* livres de science...). Nous aborderons plusieurs aspects de la société et de la culture hispaniques du xiii^{e} siècle (la cohabitation religieuse, les rapports homme-femme, la séparation laïcs-clercs, l'éducation et la science) à travers l'étude de textes ou de documents iconographiques.
Bibliographie
V. ÁLVAREZ PALENZUELA, L. SUÁREZ FERNÁNDEZ, *Historia de España: La consolidación de los reinos hispánicos (1157-1369),* Madrid. Gredos, 1988.
L. GARCÍA DE VALDEAVELLANO, *Historia de España de los orígenes a la Baja Edad Media,* 2 vol., Madrid, Alianza Universidad, 1980.
G. MARTIN (éd.), *La historia alfonsí: El modelo y sus destinos (siglos xiii-xv),* Madrid, Casa de Velázquez. 2000.
ARIÉ, R., *España musulmana (siglos VIII-XV), Historia de España III,* Barcelona, Labor, 1984.
KELLER, J. E., CASH, A. G., *Daily Life depicted in the* Cantigas *de Santa Maria,* Lexington, University Press of Kentucky, 1998.
MENÉNDEZ PIDAL, G., *La España del siglo XIII leída en imágenes,* Madrid, Real Academia de la Historia, 1996.
STONE, M., *Marriage and Friendship in Medieval Spain. Social relations according to the Fourth* Partida *of Alfonso X,* New York, Peter Lang, 1990.

Contrôle continu: une note de TD et un examen en deux volets (un écrit de 3h et un oral). La civilisation et la littérature seront évaluées.
Examen terminal: 1 examen en 2 volets (un écrit de 3h et un oral). La civilisation et la littérature seront évaluées.
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B2

U.E. : 3VEEUF35 : UE2 Fondamentale 2 s3
EC : 3VECMLCA : Espagnol Civilisation et littérature d'Amérique latine
Intitulé court : Civilisation et littérature Amérique

Responsable(s) :	B. Ménard
Durée du cours :	2h CM et 2h TD
Nombre de crédits (ECTS) :	4,5
Enseignant(s) :	C. Heymann, C. Berge, B. Ménard

Littérature
Programme CM et TD : La poésie hispano-américaine du XXe siècle
Le CM proposera un panorama de la poésie hispano-américaine du XXe siècle à travers l'œuvre de ses principaux représentants (César Vallejo, Nicolás Guillén, Pablo Neruda, Octavio Paz, Nicanor Parra...). Nous étudierons les transformation de l'écriture poétique depuis les mouvements d'avant-garde, en quête de formes nouvelles, jusqu'à la poésie conversationnelle et l'anti-poésie, qui revalorisent le langage colloquial. Nous montrerons aussi comment la poésie engagée hispano-américaine est en prise directe sur la réalité politique et historique de son temps.
Le TD s'appuiera sur un choix de poèmes représentatifs des courants et auteurs abordés dans le CM.
Bibliographie :
Antología de la poesía hispanoamericana moderna, 2 vol., selección de Guillermo Sucre, Caracas, Monte Ávila Ed., 1993.
Claude Cymerman, Claude Fell, *Histoire de la littérature hispano-américaine de 1940 à nos jours*, Paris, Nathan Université, 1997: deuxième partie, la poésie, p. 405-472.
Federico Schopf, *Del vanguardismo a la antipoesía*, Roma, Bulzoni, 1976.
Guillermo Sucre, *La máscara y la transparencia. Ensayos sobre poesía hispanoamericana*, México, Fondo de Cultura Económica, 1985.
Saúl Yurkievich, *Fundadores de la nueva poesía latinoamericana*, Barcelona, Edhasa, 2002.

Civilisation
Programme CM et TD : Découvertes, Conquête et mise en place du système colonial en Amérique espagnole (1492-1556)
Formidable coup de dés dans le jeu du monde, la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492 sera étudiée, en se souvenant qu'elle constitue un moment déterminant dans le long processus d'expansion européenne. Le cours portera ensuite sur les étapes, les formes (militaire et spirituelle) de la Conquête ainsi que sur les résistances à celle-ci. Enfin l'organisation étatique de ce qui fut, dans les faits, un Empire colonial sera analysée afin d'en dégager les forces, les faiblesses et les contradictions.
Bibliographie indicative :
Bénat-Tachot Louise, Lavallé Bernard et Vilar Jean, *L'Amérique de Charles V*, Bordeaux PUB, 2005.
Bethell Leslie (et al.) : *Historia de América latina 4. América latina colonial. Población, sociedad y cultura*, Barcelona, Ed. Crítica, 1990, 384 p.
Gavaglia Juan Carlos y Marchena Juan, *América Latina de los orígenes a la Independencia. Tomo 1: América precolombina y la consolidación del espacio colonial*. Barcelona, Ed. Crítica, 2005 (chap. 10.1 et 11.2).
Gomez Thomas, *Droit de conquête et droits des indiens*, Armand Colin, Collection U, Paris, 2007.
Lavallé Bernard, *L'Amérique espagnole de Colomb à Bolivar*, Paris, Belin Sup, 2004 (1ère éd. 1993).
Mazín Oscar et Val Julián Carmen, *En torno a la Conquista*, Ellipses, Paris, 1998.

Contrôle continu: une note de TD et un examen en deux volets (un écrit de 3h et un oral). La civilisation et la littérature seront évaluées.
Examen terminal: un examen en deux volets (un écrit de 3h et un oral). La civilisation et la littérature seront évaluées.
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B2

U.E. : 3VEEUC33 : Complémentaire Renforcement Espagnol s3
EC : 3VEL3ART : Espagnol Art hispanique Semestre 3
Intitulé court : Art hispanique S3

Responsable(s) :	L. Iglesias
Durée du cours :	1h
Nombre de crédits (ECTS) :	3
Enseignant(s) :	C. Pérez

Programme
Initiation à la peinture du Siècle d'Or
Il s'agit dans ce cours de découvrir les principales figures de la peinture espagnole du Siècle d'Or : Velázquez, Zurbarán, Ribera, Murillo... La lecture de tableaux permettra d'acquérir les outils pour aborder l'étude d'une œuvre iconographique.

Bibliographie
Bernard et Christiane Bessière, *La peinture espagnole. Histoire et Méthodologie*, Paris, Ed. Du Temps, 2000.
Nadeije Lasseyrie-Dagen, *Lire la peinture. Dans l'intimité des œuvres*, tome I, Larousse, 2002.
Terrassa Jacques, *L'analyse du texte et de l'image en espagnol*, Colin, coll. Cursus, 2005

Contrôle continu: une note de TD et un écrit de 1h
Examen terminal: un écrit de 2h
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B2

U.E. : 3VEEUC33 : Complémentaire Renforcement Espagnol s3
EC : 3VEL3THE : Espagnol Théâtre hispanique Semestre 3
Intitulé court : Théâtre hispanique S3

Responsable(s) :	B. Ménard
Durée du cours :	1h
Nombre de crédits (ECTS) :	3
Enseignant(s) :	B. Ménard

Programme
***Ceremonias del alba* de Carlos Fuentes**
Ce TD étudiera *Ceremonias del alba* (1991), de l'écrivain mexicain Carlos Fuentes, en mettant l'accent sur les aspects propres à la composition dramatique. Il analysera la représentation de l'histoire de la Conquête dans cette pièce de théâtre et s'intéressera à la façon dont l'auteur traite le thème de la quête de l'identité mexicaine.

Bibliographie
Carlos Fuentes, *Ceremonias del alba*, México, siglo XXI, 1991.
Osvaldo Obregón, "Le théâtre de Carlos Fuentes", *Cahiers de l'Herne, Fuentes*, Paris, 2006, p. 247-251.
Erna Pfeiffer, "El dilema entre el poder y la palabra: el encuentro con el otro en dos piezas teatrales de Carlos Fuentes", *Hispamérica: Revista de Literatura*, año 27, n° 80-81, 1998, p. 199-205.
Monique Plâa, "De la fertilité de la violence dans *Ceremonias del alba* de Carlos Fuentes", *Figures de la violence dans la littérature de langue espagnole*, Amadeo López (éd.), GRELPP, Centre de Recherches Ibériques et Ibéro-Américaines, Paris Ouest Nanterre-La Défense, 2003, p. 141-148.

Contrôle continu: une note de TD et un écrit de 1h
Examen terminal: un écrit de 2h
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B2

U.E. : 3VEEUC33 : Complémentaire Renforcement Espagnol s3
EC : 3VEL3RTR : Espagnol Renforcement traduction Semestre 3
Intitulé court : Renforcement traduction S3

Responsable(s) :	A. Piel
Durée du cours :	1h
Nombre de crédits (ECTS) :	3
Enseignant(s) :	A. Piel, N. Lalisse-Delcourt

Programme
Cette initiation à la traductologie a pour objectif d'engager une réflexion sur les problèmes théoriques de la traduction (enjeux et difficultés), en particulier pour la traduction des textes littéraires. Via l'étude comparée de traductions et la confrontation avec le texte source, on présentera les principaux processus cognitifs à l'œuvre dans l'opération de traduction et l'on s'intéressera aux stratégies d'écriture et de verbalisation.

Bibliographie
Belot, A., *L'espagnol mode d'emploi Pratiques linguistiques et traduction,* Editions du Castillet, Perpignan, 1992
Chevalier, J-C., Delport, M-F, *L'horlogerie de Saint Jérôme : problèmes linguistiques de la traduction I*, Paris, l'Harmattan, 1995
Chevalier, J-C, Delport, M-F, *Jérômiades : problèmes linguistiques de la traduction II*, Paris, L'Harmattan, 2011
García Yebra, V., *Teoría y práctica de la traducción*, Madrid, Gredos, 1997
Jakobson, R., *Essais de linguistique générale*, Paris, ed. de Minuit, 1963
Mounin, G., *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, 1963

Contrôle continu: une note de TD et un écrit de 1h
Examen terminal: un écrit de 2h
Langue(s) du cours: français et espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B2

Organisation et descriptif des enseignements du semestre 4

SEMESTRE 4

Nature de l'UE	Intitulé de l'Unité d'Enseignement	Modalités de contrôle CONTROLE CONTINU	MdC Contrôle terminal	ECTS	Volume horaire	
					CM	TD
UE FONDAMENTALES				**15**	**60**	**96**
UE 1 FONDAMENTALE 1 : 3VEEUF44				**6**	**12**	**48**
3VEDMGRM	Grammaire 4 (TD 1h)	1 note TD coeff. 1 + 1 écrit 1h coeff. 2	1 écrit 1h	1,5	0	12
3VEL4MRF	Morphosyntaxe (CM 1h)	1 écrit 1h +1 écrit 1h coeff. 2	1 écrit 2h	1,5	12	0
3VEDMTRD	Traduction (Version/thème) (TD 3h)	1 écrit 1h +1 écrit 2h coeff. 2	1 écrit 2h	3	0	36
UE 2 FONDAMENTALE 2 : 3VEEUF45				**9**	**48**	**48**
3VEL4LCE	Civilisation et Littérature Espagne (2 CM d'1h, 2 TD d'1h)	1 note TD +1 écrit 3h + 1 oral	1 écrit 3h + 1 oral	4,5	24	24
3VEL4LCA	Civilisation et Littérature Amérique latine (2 CM d'1h, 2 TD d'1h)	1 note TD +1 écrit 3h + 1 oral	1 écrit 3h + 1 oral	4,5	24	24
UE 3 COMPLEMENTAIRE (au choix)						
SOIT COMPLEMENTAIRE RENFORCEMENT ESPAGNOL : 3VEEUC43				**9**		**36**
3VEL4EMD	Etudes médiévales (TD 1h)	1 note TD + 1 écrit 1h	1 écrit 2h	3	0	12
3VEL4ART	Art hispanique (TD 1h)	1 note TD + 1 écrit 1h	1 écrit 2h	3	0	12
3VEL4THE	Théâtre hispanique (TD 1h)	1 note TD + 1 écrit 1h	1 écrit 2h	3	0	12
SOIT AUTRE COMPLEMENTAIRE (autre langue, Culture des pays de langues européennes, Histoire, Sciences du Langage)				**9**		
	Parcours personnalisé			**4,5**	**nc**	**nc**
	Pré-professionalisation			**1,5**	**nc**	**nc**
Total				**30**		

U.E. : 3VEEUF44 : UE1 Fondamentale 1 s4
EC : 3VEDMGRM : Espagnol Grammaire Semestre 4
Intitulé court : Grammaire 4

Responsable(s) :	A. Oddo
Durée du cours :	1h
Nombre de crédits (ECTS) :	1,5
Enseignant(s) :	A. Oddo

Programme
Les enseignements de grammaire sont conçus comme un parcours visant à acquérir des connaissances solides en grammaire, en linguistique, en analyse du discours et en traduction.
Chapitre 1 : la dérivation
Chapitre 2 : les prépositions *por* et *para*
Chapitre 3 : les pronoms personnels et l'enclise
Chapitre 4 : les temps du passé : passé simple *vs* passé composé
Chapitre 5 : la notion de mode en espagnol : emplois du subjonctif
Chapitre 6 : les équivalents du pronom indéfini « on » en espagnol

Bibliographie
Alarcos Llorach, Emilio, *Gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe, 1994.
Bedel, Jean-Marc, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2004.
Belot, Albert, *ABC lexical de l'espagnol familier*, Paris, Ellipses, 1999.
Belot, Albert, *Espagnol, Mode d'emploi*, Paris, Ellipses, 1998.
Bénaben, Michel, *Manuel de linguistique espagnole*, Paris, Ophrys, 2002.
Camprubi, Michel, *Etudes fonctionnelles de grammaire espagnole*, Toulouse, PUM, 2001.
Gerboin, Pierre & Leroy, Christine, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette, 1991.
Pottier, Bernard ; Darbord, Bernard & Charaudeau, Patrick, *Grammaire explicative de l'espagnol*, Paris, Armand Colin, 2005.
REAL ACADEMIA ESPAÑOLA, *Nueva gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe, 2010.
REAL ACADEMIA ESPAÑOLA; Diccionario panhispánico de dudas: http://buscon.rae.es/dpdI/

Contrôle continu: une note de TD (coeff. 1) et un écrit de 1h (coeff. 2)
Examen terminal: un écrit de 1h
Langue(s) du cours: espagnol, français
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B2

U.E. : 3VEEUF44 : UE1 Fondamentale 1 s4
EC : 3VEL4MRF : Espagnol Morphosyntaxe Semestre 4
Intitulé court : Morphosyntaxe S4

Responsable(s) :	A. Piel
Durée du cours :	1h
Nombre de crédits (ECTS) :	1,5
Enseignant(s) :	A. Piel

Programme
Ce cours proposera une analyse morpho-syntaxique de la langue espagnole dans son état actuel. Après avoir défini et classé les éléments morphologiques constitutifs, on étudiera leur répartition sur les différentes catégories grammaticales. On entamera aussi des réflexions sur l'ordre syntaxique en espagnol.

Bibliographie minimale
Pierre CHARAUDEAU, Bernard DARBORD, Bernard POTTIER, *Grammaire explicative de l'espagnol*, Paris, Armand Colin, 2004.
María MOLINER, *Diccionario de uso del español*, Madrid, Gredos, 2e éd., 1998.
Grand Dictionnaire español-francés/français-espagnol, Paris, Larousse, 1996.
Ouvrages conseillés
Emilio ALARCOS LLORACH, *Gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 1994.
Jean BOUZET, *Grammaire de l'espagnol*, Paris, Belin, 1945.
Jean COSTE, Augustin REDONDO, *Syntaxe de l'espagnol moderne*, Paris, Sedes, 1965.
Pierre GERBOIN, Brigitte LEROY, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette, 1991.
Real Academia Española, *Esbozo de una nueva gramática española*, Madrid, Espasa-Calpe, 1979.
Real Academia Española, *Nueva gramática de la lengua española, Manual*, Madrid, Espasa, 2010.

Contrôle continu : Devoir sur table 1h
Examen terminal : Devoir sur table 1h
Langue(s) du cours: espagnol, français
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B2

U.E. : 3VEEUF44 : UE1 Fondamentale 1 s4
EC : 3VEDMTRD : Espagnol Traduction (thème et version) Semestre 4
Intitulé court : Traduction S4

Responsable(s) :	MC. Alquier
Durée du cours :	3h
Nombre de crédits (ECTS) :	3
Enseignant(s) :	MC. Alquier, S. Turc, I. Guego

Programme
Traduction de textes littéraires français en espagnol et de textes littéraires espagnols en français.

Bibliographie
Manuel SECO, Olimpia ANDRÉS, Gabino RAMOS, *Diccionario del español actual*, 2 vol., Madrid, Aguilar Lexicografía, 1998.
Universidad de Alcalá, *Diccionario de enseñanza de la lengua española*, Barcelone, Vox Biblograf, 1995.

Contrôle continu: une note de TD (coef. 1) et un écrit de 2h (coef. 2)
Examen terminal: un écrit de 2h
Langue(s) du cours: espagnol, français
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B2

U.E. : 3VEEUF45 : UE 2 Fondamentale 2 s4
EC : 3VEL4LCE : Espagnol Civilisation et littérature Espagne Semestre 4
Intitulé court : Civilisation et littérature Espagne

Responsable(s) :	C. Couderc
Durée du cours :	2h CM et 2hTD
Nombre de crédits (ECTS) :	4,5
Enseignant(s) :	C. Couderc, Ph. Rabaté

Littérature espagnole
Programme CM et TD : Lope de Vega, *El Caballero de Olmedo*
Ouvrage de référence:
Lope de Vega, *El Caballero de Olmedo*, ed. F. Rico, Madrid, Catedra (coll. Letras Hispánicas), 1981.(ou) Lope de Vega, *El Caballero de Olmedo*, ed. Joseph Pérez, Madrid, Castalia, 1992.
En édition bilingue : Lope de Vega, *Le chevalier d'Olmedo; Le duc de Viseu*, présentation, trad., notes, chronologie et bibliogr. par Françoise et Roland Labarre**,** Paris, Flammarion, 2003
Bibliographie
Canavaggio, Jean (coord.), *Histoire de la Littérature espagnole*, Paris, Fayard, 1994.
Couderc, Christophe, *Le théâtre espagnol du Siècle d'Or (1580-1680)*, Paris, PUF (Collection Quadrige), 2007.
Ruano de la Haza, José María, « Texto y contexto de *El caballero de Olmedo* », *Criticón*, n° 27, 1984, pp. 11-17 ressource en ligne

Civilisation espagnole
Programme CM et TD : Introduction à l'Espagne du XVIe siècle
Ce cours entend offrir une introduction à l'Espagne du XVI^{e} siècle depuis la fin du règne des Rois Catholiques avec la mort du roi Ferdinand d'Aragon (1516) jusqu'au terme du règne de Philippe II (1598). D'une mosaïque de royaumes qui avaient entretenu des relations parfois conflictuelles lors de la Reconquête, l'Espagne devient, en quelques décennies, une « monarchie catholique » qui affiche des prétentions hégémoniques. Loin de nous en tenir seulement à une approche politique de l'Espagne du XVI^{e} siècle, nous nous pencherons également sur les modes de vie, l'organisation sociale, le sort réservé aux minorités ainsi que sur le rôle essentiel de la religion catholique comme force structurante de la réalité hispanique.
Bibliographie
Benassar, Bartolomé, *Un Siècle d'or espagnol*, Paris, Fayard, 1982.
Benassar, Bartolomé, *Histoire des espagnols*, t.1 : VIe-XVIIe siècles, Paris, Perrin, collection Tempus, 2005.
Carrasco, Raphaël, *L'Espagne classique 1474-1814*, Paris, Hachette, 2006.
Dedieu, Jean-Pierre, *L'Espagne de 1492 à 1808*, Paris, Armand Colin, 2000.
Perez, Joseph, *L'Espagne du XVI^{e} siècle*, Paris, Armand Colin, 1998 (2^{e} édition).
Bataillon, Marcel, *Erasme et l'Espagne*, Paris, Droz, collection Titre courant, 1998 [réimpression de l'édition historique de 1937].
Pastore, Stefania, *Una herejía española. Conversos, alumbrados e inquisición (1449-1559)*, Madrid/Barcelone, Marcial Pons, 2010.

Contrôle continu: une note de TD et un examen en deux volets (un écrit de 3h et un oral). La civilisation et la littérature seront évaluées.
Examen terminal: un examen en deux volets (un écrit de 3h et un oral). La civilisation et la littérature seront évaluées.
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B2

U.E. : 3VEEUF45 : UE 2 Fondamentale 2 s4
EC : 3VEL4LCA : Espagnol Civilisation et littérature Amérique latine Semestre 4
Intitulé court : Civilisation et littérature Amérique

Responsable(s) :	B. Ménard
Durée du cours :	2h CM et 2h TD
Nombre de crédits (ECTS) :	4,5
Enseignant(s) :	M. Lecouvey, B. Ménard

Civilisation hispano-américaine
Programme CM et TD : L'Amérique espagnole (1556-1808) : de la colonisation à la modernité
Les territoires découverts pour la Couronne de Castille sont considérés comme conquis en 1554, date où le nom de « conquérant » est banni et remplacé par celui de « colon ». Pendant plus de 250 ans, ces espaces se développent dans la culture espagnole ; territoires européens, américains et asiatiques (les Philippines, rattachées à la Nouvelle Espagne) entretiennent des relations politiques et économiques, la population américaine se modifie en profondeur sous l'effet de l'afflux d'Africains et d'Européens et du métissage massif qui s'accentue au fil des siècles, les relations commerciales avec les autres puissances, interdites légalement, sont pourtant réelles, et même intenses dans l'espace caribéen. Nous verrons comment les orientations économiques, politiques et sociales de cette période ont déterminé le devenir de ces espaces, qui aujourd'hui encore sont à la fois semblables à, et différents des régions espagnoles qui leur ont imprimé leur marque. Nous soulignerons l'absence d'identités nationales et de projets d'Etats-nations jusqu'en 1808.
Bibliographie
Lavallé, Bernard, *L'Amérique espagnole de Colomb à Bolívar*, Paris, Belin Sup, toutes éditions
Mazín, Oscar, *L'Amérique espagnole : XVIe-XVIIIe siècles* , Les Belles lettres, 2005
Molinié-Bertrand, Annie, *Vocabulaire de l'Amérique espagnole*, Paris, Nathan Université, 1996.

Littérature hispano-américaine
Programme CM et TD : Histoire et mythe dans le roman hispano-américain
Le CM mettra en évidence le lien qui unit histoire et mythe dans le roman hispano-américain du XXe siècle, du roman régionaliste au nouveau roman historique. Nous étudierons la façon dont le roman hispano-américain intègre le mythe dans l'histoire, élargissant ainsi la représentation de la réalité du sous-continent. Nous montrerons notamment comment cette résurgence des mythes donne lieu à une conception cyclique de l'histoire.

Texte au programme du TD : Rosario Castellanos, *Balún Canán* (1957), Madrid, Cátedra, edición de Dora Sales, Letras hispánicas, n° 566.
Bibliographie
Georges Dumézil, *Du mythe au roman*, Paris, PUF, 1970.
Claude Fell, "Mythe et création romanesque en Amérique latine", *Mélanges américanistes en hommage à Paul Verdevoye*, Paris, Éditions hispaniques, 1985, p. 413-424.
Juan Carlos Rovira, Eva Valero Juan (éds), *Mito, palabra e historia en la tradición literaria latinoamericana*, Madrid, Frankfurt, Iberoamericana Vervuet, 2013.
Darío Villanueva, José María Viña Liste, *Trayectoria de la novela hispanoamericana actual. Del realismo mágico a los años ochenta*, Madrid, Espasa Calpe, 1991 (col. Austral, n° 222).

Contrôle continu: une note de TD et un examen en deux volets (un écrit de 3h et un oral). La civilisation et la littérature seront évaluées.
Examen terminal: un examen en deux volets (un écrit de 3h et un oral). La civilisation et la littérature seront évaluées.
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B2

U.E. : 3VEEUC43 : UE Complémentaire Renforcement espagnol s4
EC : 3VEL4EMD : Espagnol Etudes médiévales Semestre 4
Intitulé court : Etudes médiévales

Responsable(s) :	C. García De Lucas
Durée du cours :	1h
Nombre de crédits (ECTS) :	3
Enseignant(s) :	C. García De Lucas

Programme
Le *Libro de buen amor*
La première moitié du XIV^{e} siècle a été une époque mouvementée pour la Castille. La vie de Juan Ruiz a dû être aussi agitée ; il a pu nonobstant rédiger l'une des œuvres les plus importantes de la littérature hispanique : le *Libro de buen amor*.

Texte au programme
Juan RUIZ, *Libro de Buen Amor*, éd. de G. B. GYBBON-MONYPENNY, Madrid, Cátedra, 1988 [col. Letras Hispánicas, nº 161].

Bibliographie
María R. LIDA DE MALKIEL, *Dos Obras Maestras Españolas: El Libro de Buen Amor y La Celestina*, Buenos Aires, Losada, 1983.
Jacques JOSET, *Nuevas investigaciones sobre el Libro de Buen Amor*, Madrid, Cátedra, 1988.Ángel VALBUENA PRAT, «El Arcipreste de Hita y la España del siglo xiv», *Historia de la Literatura Española*, vol. 1. Barcelona, G. Gili, 1968 [8ª éd.], pp. 145-170.

Contrôle continu : une note de TD et un écrit de 1h
Examen terminal : un écrit de 2h
Langue(s) du cours : Espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B2

U.E. : 3VEEUC43 : UE Complémentaire Renforcement espagnol s4
EC : 3VEL4ART : Espagnol Art hispanique Semestre 4
Intitulé court : Art hispanique

Responsable(s) :	B. Ménard
Durée du cours :	1h
Nombre de crédits (ECTS) :	3
Enseignant(s) :	B. Ménard

Programme
L'œuvre picturale de Oswaldo Guayasamín
Ce TD abordera différents aspects de l'œuvre du peintre équatorien Oswaldo Guayasamín (1919-1999) à travers l'étude de ses divers cycles picturaux : "la edad del llanto", "la edad de la ira", "la edad de la ternura". Nous analyserons le langage esthétique de Guayasamín en insistant sur son expressionnisme indigéniste.

Bibliographie
Oswaldo Guayasamín, *La Obra*, catálogo por Federico Mayor, Miguel Castillejo, Pedro Jorge Vera, Córdoba, Cajasur, 2000.
Descubriendo a Guayasamín, Museo Nacional de Artes Visuales, Montevideo, 2007. Consultable en ligne: www.mnav.gub.uy/catpdf/cat243.pdf
J. S. Mella, Carlos A. Jauregui, Edward F. Fisher, *Of rage and redemption: the art of Oswaldo Guayasamín*, Center for latin american and iberian studies, Vanderbilt university, Nashville, USA, 2001.
Galerie de photos en ligne: www.vanderbilt.edu/gallery/guayasamin/

Contrôle continu : une note de TD et un écrit de 1h
Examen terminal : un écrit de 2h
Langue(s) du cours : Espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B2

U.E. : 3VEEUC43 : UE Complémentaire Renforcement espagnol s4
EC : 3VEL4THE : Espagnol Théâtre hispanique Semestre 4
Intitulé court : Théâtre hispanique

Responsable(s) :	S. Turc
Durée du cours :	1h
Nombre de crédits (ECTS) :	3
Enseignant(s) :	S. Turc

Programme
***Rienzi el Tribuno, drama trágico en dos actos y epílogo,* de Rosario de Acuña (1876).**
Nous étudierons ce drame historique néo-romantique écrit par une femme, genre en vogue au XIXe siècle en Espagne.
Œuvre originale en ligne :
http://www.cervantesvirtual.com/obra-visor/rienzi-el-tribuno-drama-tragico-en-dos-actos-y-epilogo/html/

Bibliographie
DOMÍNGUEZ CAPARRÓS José, *Diccionario de métrica española*, Alianza ed, Madrid, 1999.
HORMIGÓN, Juan Antonio, *Autoras en la historia del teatro español (1500-1994)*, Volumen I (siglos XII-XVIII-XIX), Publicaciones de la Asociación de Directores de Escena de España, Madrid, 1996
HORMIGÓN, Juan Antonio, *Trabajo dramatúrgico y puesta en escena*, Volumen I, Tercera edición, Publicaciones de la Asociación de Directores de Escena de España, Madrid, primera de. 1991, tercera de 2008.
SANTOLARIO SOLANO, Cristina, "Rosario de Acuña: una 'mujer de teatro' ", in *Actas del XIII del Congreso AIH*, tomo II, Centro Virtual Cervantes.
SIMÓN PALMER, María del Carmen, *Rienzi el tribuno*, *El Padre Juan*, de. Introd. y notas de María del Carmen SIMÓN PALMER, Madrid, Instituto de la mujer, Biblioteca de escritoras, Editorial Castalia, 1989.
THATCHER GIES, David, *El teatro en la España del siglo XIX*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

Contrôle continu : une note de TD et un écrit de 1h
Examen terminal : un écrit de 2h
Langue(s) du cours : Espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau B2

Organisation et descriptif des enseignements du semestre 5

SEMESTRE 5

Nature de l'UE	Intitulé de l'Unité d'Enseignement	Modalités de contrôle CONTROLE CONTINU	MdC Contrôle terminal	ECTS	Vol. horaire	
					CM	TD
UE FONDAMENTALES				**15**	**60**	**96**
UE 1 FONDAMENTALE 1 : 3VEEUF54				**6**	**12**	**48**
3VEEMGRM	Grammaire 5 (TD 1h)	1 note TD coeff. 1 + 1 écrit 1h coeff. 2	1 écrit 1h	1,5	0	12
3VEL5HLG	Histoire de la langue (CM 1h)	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1,5	12	0
3VEEMTRD	Traduction (Version/thème) (TD 3h)	1 note TD coeff. 1 + 1 écrit 2h coeff. 2	1 écrit 2h	3	0	36
UE 2 FONDAMENTALE 2 : 3VEEUF55				**9**	**48**	**48**
3VEEMLCE	Civilisation et Littérature Espagne (2 CM d'1h, 2 TD d'1h)	1 note TD +1 écrit 3h + 1 oral	1 écrit 3h + 1 oral	4,5	24	24
3VEEMLCA	Civilisation et Littérature Amérique latine (2 CM d'1h, 2 TD d'1h)	1 note TD +1 écrit 3h + 1 oral	1 écrit 3h + 1 oral	4,5	24	24
UE 3 COMPLEMENTAIRE (au choix)						
SOIT COMPLEMENTAIRE RENFORCEMENT ESPAGNOL : 3VEEUC53				**9**		**36**
3VEL5GNR	Etudes de genre (TD 1h30)	1 note TD +1 écrit 1h30	1 écrit 2h	3	0	18
3VEL5CIN	Cinéma hispanique (TD 1h30)	1 note TD +1 écrit 1h30	1 écrit 2h	3	0	18
3VEL5REC	Initiation à la recherche en études hispaniques (TD 1h30)	1 note TD +1 écrit 1h30	1 écrit 2h	3	0	18
SOIT AUTRE COMPLEMENTAIRE (autre langue, Culture des pays de langues européennes, Histoire, Sciences du Langage)				**9**		
	Parcours personnalisé			**4,5**	**nc**	**nc**
	Pré-professionalisation			**1,5**	**nc**	**nc**
Total				**30**		

U.E. : 3VEEUF54 : UE1 Fondamentale 1 s5
EC : 3VEEMGRM : Espagnol Grammaire Semestre 5
Intitulé court : Grammaire 5

Responsable(s) :	A. Oddo
Durée du cours :	1h
Nombre de crédits (ECTS) :	1,5
Enseignant(s) :	A Piel

Programme
Les enseignements de grammaire sont conçus comme un parcours visant à acquérir des connaissances solides en grammaire, en linguistique, en analyse du discours et en traduction.
Chapitre 1 : l'expression de la notion de devenir en espagnol
Chapitre 2 : les modes impersonnels : le gérondif
Chapitre 3 : les périphrases verbales
Chapitre 4 : constructions avec des participes
Chapitre 5 : l'expression de l'ordre en espagnol
Chapitre 6 : le futur et l'expression de la conjecture en espagnol
Chapitre 7 : Espagnol d'Amérique : quelques éléments de morphologie verbale

Bibliographie
Alarcos Llorach, Emilio, *Gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe, 1994.
Bedel, Jean-Marc, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2004.
Belot, Albert, *ABC lexical de l'espagnol familier*, Paris, Ellipses, 1999.
Belot, Albert, *Espagnol, Mode d'emploi*, Paris, Ellipses, 1998.
Bénaben, Michel, *Manuel de linguistique espagnole*, Paris, Ophrys, 2002.
Camprubi, Michel, *Etudes fonctionnelles de grammaire espagnole*, Toulouse, PUM, 2001.
Coste, Jean & Redondo, Agustín, *Syntaxe de l'espagnol moderne*, Paris, SEDES, 1965.
Fretel, Hélène ; Oddo, Alexandra ; Oury, Stéphane, *L'épreuve de faits de langue à l'oral du CAPES d'Espagnol*, Paris, Armand Colin, 2007.
Gerboin, Pierre & Leroy, Christine, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette, 1991.
Gili Gaya, Samuel, *Curso superior de sintaxis española*, Barcelona, Vox, 1976.
Pottier, Bernard ; Darbord, Bernard & Charaudeau, Patrick, *Grammaire explicative de l'espagnol*, Paris, Armand Colin, 2005.
REAL ACADEMIA ESPAÑOLA, *Nueva gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe, 2010.
REAL ACADEMIA ESPAÑOLA; Diccionario panhispánico de dudas: http://buscon.rae.es/dpdI/
Seco, Manuel, *Diccionario de dudas y dificultades de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 1998.

Ouvrages spécifiques pour la langue américaine :
Alvar, Manuel (éd.), *Manual de dialectología española: el español de América*, Ariel, 1996.
Lipski, John, *El español de América*, Madrid, Cátedra, 1996.
Alonso, Amado, *Estudios lingüísticos. Temas hispanoamericanos*, Madrid, Gredos, 1980.
Kany, Charles Emil, *Sintaxis hispanoamericana*, Madrid, Gredos, 1969.
Kany, Charles Emil, *Semántica hispanoamericana*, Madrid, Gredos, 1962.

Contrôle continu: une note TD (coeff. 1) et un écrit de 1h (coeff. 2)
Examen terminal: un écrit de 1h
Langue(s) du cours: espagnol, français
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau C1

U.E. : 3VEEUF54 UE1 Fondamentale 1 s5
EC : 3VEL5HLG : Espagnol Histoire de la langue Semestre 5
Intitulé court : Histoire de la langue

Responsable(s) :	C. García de Lucas
Durée du cours :	1h
Nombre de crédits (ECTS) :	1,5
Enseignant(s) :	C. García de Lucas

Programme
L'espagnol est la langue néolatine la plus répandue d'aujourd'hui ; mais il a subi de nombreuses mutations depuis ses timides origines, au Plein Moyen-âge, jusqu'à son état actuel. Dans ce cours, on essayera de parcourir les différentes étapes de son histoire –en réalité, on devra commencer par réfléchir sur sa préhistoire– afin de mieux comprendre les résultats de cette longue évolution.

Bibliographie
Joan COROMINAS, *Breve diccionario etimológico de la lengua castellana*, Madrid, Gredos, 1961.
Bernard DARBORD, Bernard POTTIER, *La langue espagnole : grammaire historique*, Paris, Armand Colin, 2004.
Rafael LAPESA, *Historia de la lengua española*, Madrid, Gredos, 2008.

Contrôle continu : devoir sur table 1h
Examen terminal : devoir sur table 1h
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau C1

U.E. : 3VEEUF54 : UE1 Fondamentale 1 s5
EC : 3VEEMTRD : Espagnol Traduction (thème et version) Semestre 5
Intitulé court : Traduction

Responsable(s) :	C. Lavail
Durée du cours :	3h
Nombre de crédits (ECTS) :	3
Enseignant(s) :	C. Lavail, Ph. Rabaté

Programme
Thème : Traduction de textes littéraires français en espagnol.
Version classique : Traduction de textes littéraires espagnols classiques en français

Bibliographie pour le thème : dictionnaires : **bilingues**, et surtout **unilingues**.
Adresse de la Real Academia en ligne : http://www.rae.es/drae/
Real Academia Española, *Diccionario panhispánico de dudas* : http://lema.rae.es/dpd/
MARÍA MOLINER : *Diccionario de uso del español*
MANUEL SECO, Olimpia Andrés, Gabino Ramos, *Diccionario del español actual*, Madrid, Aguilar, 1999. 2 vols.
MANUEL SECO, *Diccionario de dudas y dificultades de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe, 2002.
Trésor de la Langue Française Informatisé : http://atilf.atilf.fr/tlf.htm
Littré : http://littre.reverso.net/dictionnaire-francais/definition/

Grammaires
BEDEL, *Grammaire de l'espagnol moderne* , PUF
GERBOIN, *Grammaire de l'espagnol contemporain*, Hachette supérieur
BOUZET, *Grammaire espagnole*, Belin
BERNARD POTTIER, BERNARD DARBORD, PATRICK CHARAUDEAU, *Grammaire explicative de l'espagnol*, Paris, Armand Colin, 2005.
JEAN COSTE ET AUGUSTIN REDONDO, *Syntaxe de l'espagnol moderne*, Paris, Sedes, 1965.
JOSÉ MARTÍNEZ DE SOUSA, *Manual de estilo de la lengua española*, Gijón, Trea, 2001.
MAURICE GREVISSE, *Le bon usage*, édition refondue par André Goosse, Paris - Gembloux, Duculot, 1993, 13e édition.
Recueil de vocabulaire (à acheter)
BLED, *Espagnol Vocabulaire*, Hachette, Paris, 2013.

Bibliographie pour la version classique :
Christophe Couderc, *Version espagnole classique*, Paris, PUF (Collection Licence), 2009.
Pierre Dupont, *La langue du Siècle d'Or, syntaxe et lexique de l'espagnol classique*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1994.
J.-M. Laspéras, *Le Miroir des langues, Dictionnaire espagnol-français (XVIe-XVIIe siècle)*, Paris, Ellipses, 2001.
Bernard Sesé et Marc Zuili, *Vocabulaire de la langue espagnole classique*, Paris, Nathan-Université, 1997.
Diccionario de Autoridades (en bibliothèque ou en ligne sur le site de la RAE -rae.es- sous la rubrique "Nueva tesoro lexicográfico")
Pour comprendre l'époque :
Hélios JAIME, *Le Siècle d'Or*, Paris, Ellipses, 1999.
Raphaël CARRASCO, Claudette DéROZIER, Annie MOLINIé-BERTRAND, *Histoire et civilisation de l'Espagne classique 1492-1808*, Paris, Nathan-Université, 1991.

Contrôle continu: une note de TD (coef.1) et un écrit de 2h (coef. 2)
Examen terminal: un écrit de 2h
Langue(s) du cours: espagnol, français
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau C1

U.E. : 3VEEUF55 : UE2 Fondamentale 2 s5
EC : 3VEEMLCE : Espagnol Littérature et civilisation de l'Espagne Semestre 5
Intitulé court : Littérature et civilisation de l'Espagne

Responsable(s) :	C. Lavail
Durée du cours :	2h CM et 2h TD
Nombre de crédits (ECTS) :	4,5
Enseignant(s) :	C. Lavail, C. Llecha, Z. Carandell, S. Turc

Littérature espagnole
Programme CM et TD : **Poésie et récit dans le XIX^{ème} espagnol**
L'histoire de la poésie espagnole du XIXème siècle est celle du passage d'une conception narrative du poème à la remise en question, par le vers et la prose poétique, du statut de l'événement, l'histoire et la tradition comme noyaux argumentatifs, descriptifs ou narratifs du poème, créateurs d'un lien avec le lecteur ou l'auditeur potentiel. Ainsi, à travers la question « poésie et récit » seront abordés divers genres : la légende en vers (J. Zorrilla) ou en prose poétique (Bécquer) et plus largement le poème long, référant un événement ou prenant position sur un thème : le politique (J. Espronceda) le social (R. de Castro), la religion (J. Zorrilla) ou la science (R. Acuña, J. M. Bartrina). On tiendra compte du statut réservé à la poésie par les ouvrages théoriques (comme les poétiques d'Hermosilla ou Martínez de la Rosa), avant d'analyser la crise du système narratif de la poésie qui annonce, dans les *Rimas* de Bécquer, une nouvelle modernité.
Ouvrages de référence
Poesía española del siglo XIX, Jorge Urrutia éd., Madrid, Cátedra, 2008.
Bécquer Gustavo Adolfo, *Rimas* y *leyendas*, F. López Estrada et M. T. López García-Bedoy éds., Madrid, Austral, 1998.
Castro, Rosalía de, *En las orillas del Sar*, Xesús Alonso Montero éd., Madrid, Austral, 2000.
Espronceda, José de, *El diablo mundo. El Pelayo. Poesías*, Domingo Ynduráin éd., Madrid, Cátedra, 2007.
Zorrilla José, *Leyendas*, Salvador García Castañeda, éd., Madrid, Cátedra, 2010.

Le TD se propose d'étudier le roman *Insolación* (1889) de Emilia Pardo Bazán, considérée comme *La* femme écrivain du XIXe siècle en Espagne.

Bibliographie
L'accès au texte est gratuit sur le site de Cervantesvirtual : http://www.cervantesvirtual.com/obra-visor/insolacion-historia-amorosa--0/html/ffa0662a-82b1-11df-acc7-002185ce6064_1.html#I_2_
Nous vous conseillons de compléter votre lecture en consultant sur ce même site la "Biblioteca de autores" qui présente l'œuvre complète de Emilia Pardo Bazán :
http://www.cervantesvirtual.com/controladores/portales/portal.php?portal=pardo_bazan
Vous y trouverez les romans, contes, articles, pièces de théâtre, nouvelles, critiques, correspondance, poésies, récits de voyage ainsi qu'une bibliographie accessible.

Civilisation espagnole
Programme CM et TD : **Les difficiles avancées du libéralisme en Espagne (1808-1876)**
Le cours propose une réflexion sur une grande partie du XIX^{e} siècle en partant de la Guerre contre Napoléon et de son impact sur l'évolution politique de l'Espagne afin de préciser en quoi elle a pu la freiner ou l'accélérer. Des tentatives de retour à l'absolutisme de Ferdinand VII à l'alliance des libéraux pendant la Régence de Marie-Christine puis le règne d'Isabel II. Malgré les nombreuses résistances, que l'on réduit souvent à tort aux guerres carlistes, le libéralisme s'est imposé par nécessité pour la monarchie qui s'est appuyée sur des militaires le plus souvent conservateurs (*moderados)* mais parfois aussi progressistes, les pronunciamientos au cours du siècle s'imposant comme moyen d'accès au pouvoir pour les partis. Le dernier de ce type en 1868 coïncide avec la Révolution de septembre (*la gloriosa* o *la septembrina*) qui a conduit à l'exil d'Isabel II et au *Sexenio* qualifié de démocratique ou révolutionnaire.

Il s'agit à partir d'un parcours chronologique de comprendre les grandes articulations de l'histoire du XIX^{e} siècle où la place de la Monarchie joue un rôle central depuis l'exil de Ferdinand VII « prisonnier » à Valençay pendant la guerre à celui d'Isabel II jusqu'à la Restauration d'Alphonse XII.

Bibliographie

Historia de España, Barcelona, Labor, tomos VII y VIII
Historia de España, sous la direction de Miguel Artola, Madrid, Alfaguara, 1973 (plusieurs rééditions), tome V, Miguel Artola, «La burguesía revolucionaria 1808-1874».
Historia de España, sous la direction de Manuel Tuñón de Lara, Barcelone, Labor, 1983 (plusieurs rééditions), tome VII, «Centralismo, Ilustración y agonía del Antiguo Régimen (1715-1833)» et tome VIII, "Revolución burguesa , oligarquía y constitucionalismo (1834-1923)».
Pérez, Joseph, *Histoire de l'Espagne*, Paris, Fayard, 1996.
Vilar, Pierre, *Histoire de l'Espagne*, Paris P.U.F (collection «Que sais-je ?», nombreuses éditions).
Carr, Raymond, *España 1808-1939*,
Tuñón de Lara, Manuel, *La España del siglo XIX*, Barcelone, Laia, 1975. (2 volumes).

Une anthologie de textes sera proposée en TD.
Documents pour le TD :
GAZETA (lois de 1661 à 1959) : http://www.boe.es/buscar/gazeta.php
CERVANTESVIRTUAL : http://www.cervantesvirtual.com

Contrôle continu: une note de TD et un examen en deux volets (un écrit de 3h et un oral). La civilisation et la littérature seront évaluées.
Examen terminal: un examen en deux volets (un écrit de 3h et un oral). La civilisation et la littérature seront évaluées.
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau C1

U.E. : 3VEEUF55 : UE2 Fondamentale 2 s5
EC : 3VEEMLCA : Espagnol Littérature et civilisation de l'Amérique latine Semestre 5
Intitulé court : Littérature et civilisation de l'Amérique latine

Responsable(s) :	C. Heymann
Durée du cours :	2h CM et 2h TD
Nombre de crédits (ECTS) :	4,5
Enseignant(s) :	C. Heymann, G. Zarza, C. Berge, S. Decante

Littérature hispano-américaine
Programme CM et TD : **La littérature de la post-dictature au Chili**
Ce cours abordera la littérature de l'après dictature au Chili. Après une mise au point historique sur les antécédents de la "Transition à la Démocratie" (1988-1998), nous dégagerons les grands enjeux qui ont marqué cette période: "récupération" des libertés démocratiques, restructuration de l'appareil politique et culturel, "destape", modernisation et néo-libéralisation de la société, devoir et travail de mémoire. Abordant la production littéraire de cette période, nous distinguerons différentes générations et différentes formes d'expression littéraire: du témoignage des victimes à la littérature apparemment peu référentielle de la génération des « hijos ».

Textes de référence
Choix de textes. Les étudiants devront lire deux textes parmi la liste de lectures recommandées.
Tomás Moulian, *Chile actual, anatomía de un mito,* Santiago, Lom, 1996.
Textes au programme du TD
Roberto Bolaño, *Nocturno de Chile*, Barcelona, Anagrama, 2000
Diego ZÚNIGA, *Camanchaca*, Barcelona, Mondadori, 2013

Civilisation hispano-américaine
Programme CM et TD : **La formation et la construction de l'Etat-Nation en Amérique latine (1808-1910)**
Le processus des Indépendances en Amérique latine a ouvert une nouvelle étape de l'évolution historique du continent et posé de nombreux défis territoriaux, politiques, économiques, sociaux, identitaires et culturels. Les modalités de la formation et de la consolidation des États-Nations seront étudiées en insistant sur la diversité des projets et leurs dimensions multiples : intérieures, continentales, internationales. On s'intéressera tout particulièrement aux difficultés posées par de la constitution d'entités nationales.
En TD, le processus de construction de l'État-Nation en Amérique latine sera analysé à partir de documents de l'époque, afin de mettre en lumière les enjeux et les difficultés soulevées.

Bibliographie
Carmen Bernand, *Les Indiens face à la construction de l'Etat-nation*, 1810-1917, Paris, Atlande, 2013.
F. X. Guerra (dir.), *Revoluciones hispánicas. Independencias americanas y liberalismo español*, Madrid, Editorial, Complutense, 1995.
Charles Lancha, *Histoire de l'Amérique hispanique de Bolivar à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2003.
John Lynch, *Las revoluciones hispanoamericanas 1808-1826*, Barcelona, Ariel, 1989 (ed. Ampliada, 1a ed. 1976 ; 1ª ed. en inglés en 1973).
Carlos Malamud y Carlos Darde (eds.), *Violencia y legitimidad. Política y revoluciones en España y América Latina 1840-1910*, Santander, Universidad de Cantabria, 2004.

Contrôle continu: une note de TD et un examen en deux volets (un écrit de 3h et un oral). La civilisation et la littérature seront évaluées.
Examen terminal: un examen en deux volets (un écrit de 3h et un oral). La civilisation et la littérature seront évaluées.
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau C1

U.E. : 3VEEUC53 : UE Complémentaire Renforcement espagnol s5
EC : 3VEL5GNR : Espagnol Etudes de genre Semestre 5
Intitulé court : Etudes de genre

Responsable(s) :	S. Decante
Durée du cours :	1h30
Nombre de crédits (ECTS) :	3
Enseignant(s) :	S. Decante

Programme
Rapports de genre et histoire des mouvements féministes en Amérique latine
Après une mise au point sur la notion de genre et ses enjeux, ce cours proposera une analyse des différents mouvements féministes hispano-américains et des temps forts qui ont marqué leur histoire. Nous aborderons ainsi les manifestations, en Amériques latine, des trois vagues qui ont jalonné les mouvements féministes (luttes pour les droit civiques, économiques et reproductifs) puis envisagerons en quoi les femmes sont à la fois victimes et actrices de la mondialisation.

Bibliographie indicative
Laure Bereni & alii., *Introduction aux études sur le genre*, Paris, De Boeck, 2013.
Jules Falquet, *De gré ou de force, les femmes dans la mondialisation*, Paris, La Différence, 2009.
Asunción Lavrin, *Mujeres, feminismo y cambio social en Argentina, Chile y Uruguay 1890-1940*, Santiago de Chile, Centro de Investigaciones Diego Barros Arana, 2005.

Contrôle continu: une note de TD et un écrit de 2h
Examen terminal: un écrit de 2h
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau C1

U.E. : 3VEEUC53 : UE Complémentaire Renforcement espagnol s5
EC : 3VEL5CIN : Espagnol Cinéma hispanique Semestre 5
Intitulé court : Cinéma hispanique

Responsable(s) :	S. Decante
Durée du cours :	1h30
Nombre de crédits (ECTS) :	3
Enseignant(s) :	S. Decante

Programme
Filmer la dictature au Chili, entre documentaire et fiction
Après avoir tracé un rapide panorama historique du cinéma en Amérique latine, ce cours proposera une initiation à la méthode et au vocabulaire de l'analyse filmique. Plus particulièrement, il s'agira de faire un état des lieux de la production cinématographique de l'après-dictature au Chili (fiction et documentaire) et d'analyser la représentations d'une même période historique : les derniers jours de l'Unité Populaire.

Films au programme
Machuca, Andrés Wood, 2004. Film complet: https://www.youtube.com/watch?v=HvUrKzbRsfA
Postmortem, Pablo Larrain, 2010. Film complet : http://www.fandor.com/films/post_mortem
Salvador Allende, Patricio Guzman, 2004. Film complet : https://www.youtube.com/watch?v=orKS3uQHaY8

Bibliographie
Goliot-Lete, Anne et Francis Vanoye, *Précis d'analyse filmique*, Paris, Nathan Université, coll. 128, 1992.
Roumette, Monique et Gilles Bernard, *Films des Amériques latines*, Paris, Éd. du Temps, 2001.
Mongin, Olivier, *La violence des images (ou comment s'en débarrasser ?). Essai sur les Passions démocratiques II*, Paris, Seuil, 1997.

Contrôle continu: une note de TD et un écrit de 2h
Examen terminal: un écrit de 2h
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau C1

U.E. : 3VEEUC53 : UE Complémentaire Renforcement espagnol s5
EC : 3VEL5REC : Espagnol Initiation à la recherche en études hispaniques Semestre 5
Intitulé court : Initiation à la recherche

Responsable(s) :	B. Ménard
Durée du cours :	1h30
Nombre de crédits (ECTS) :	3
Enseignant(s) :	B. Ménard

Programme
Ce cours vise à donner à l'étudiant des rudiments pour l'élaboration d'un travail de recherche (mémoire, thèse), transférables à d'autres formes de travail universitaire de moindre envergure (exposé, commentaire, dissertation, note de synthèse).
Seront successivement abordés la formulation d'une hypothèse, la recherche bibliographique, la délimitation d'un corpus de recherche, l'établissement des bases théoriques, l'analyse des éléments du corpus, l'organisation de l'interprétation et la mise en forme du travail final.

Bibliographie
Sera communiquée lors de la première séance.

Contrôle continu: une note de TD et un écrit de 2h
Examen terminal: un écrit de 2h
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau C1

Organisation et descriptif des enseignements du semestre 6

SEMESTRE 6

Nature de l'UE	Intitulé de l'Unité d'Enseignement	Modalités de contrôle CONTROLE CONTINU	MdC Contrôle terminal	ECTS	Volume horaire	
					CM	TD
UE FONDAMENTALES				**15**	**60**	**96**
UE 1 FONDAMENTALE 1 : 3VEEUF64				**6**	**12**	**48**
3VEFMGRM	Grammaire 6 (TD 1h)	1 note TD coeff. 1 + 1 écrit 1h coeff. 2	1 écrit 1h	1,5	0	12
3VEL6HLG	Histoire de la langue (CM 1h)	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1,5	12	0
3VEFMTRD	Traduction (Version/thème) (TD 3h)	1 note TD coeff. 1 + 1 écrit 2h coeff. 2	1 écrit 2h	3	0	36
UE 2 FONDAMENTALE 2 : 3VEEUF65				**9**	**48**	**48**
3VEL6LCE	Civilisation et Littérature Espagne (2 CM d'1h, 2 TD d'1h)	1 note TD +1 écrit 3h + 1 oral	1 écrit 3h + 1 oral	4,5	24	24
3VEFMLCA	Civilisation et Littérature Amérique latine (2 CM d'1h, 2 TD d'1h)	1 note TD +1 écrit 3h + 1 oral	1 écrit 3h + 1 oral	4,5	24	24
UE 3 COMPLEMENTAIRE (au choix)						
SOIT COMPLEMENTAIRE RENFORCEMENT ESPAGNOL : 3VEEUC63				**9**		**36**
3VEL6CIN	Cinéma hispanique (TD 1h30)	1 note TD + 1 écrit 1h30	1 écrit 2h	3	0	18
3VEL6DCL	Débats de critique littéraire	1 note TD + 1 écrit 1h30	1 écrit 2h	3	0	18
3VEL6CMC	Outils pour comprendre le monde contemporain (TD 1h30)	1 note TD + 1 écrit 1h30	1 écrit 2h	3	0	18
SOIT AUTRE COMPLEMENTAIRE (autre langue, Culture des pays de langues européennes, Histoire, Sciences du Langage)				**9**		
	Parcours personnalisé			**4,5**	**nc**	**nc**
	Pré-professionalisation			**1,5**	**nc**	**nc**
Total				**30**		

U.E. : 3VEEUF64 : UE1 Fondamentale 1 s6
EC : 3VEFMGRM : Espagnol Grammaire Semestre 6
Intitulé court : Grammaire 6

Responsable(s) :	A. Oddo
Durée du cours :	1h
Nombre de crédits (ECTS) :	1,5
Enseignant(s) :	A. Oddo

Programme
Les enseignements de grammaire sont conçus comme un parcours visant à acquérir des connaissances solides en grammaire, en linguistique, en analyse du discours et en traduction.
Introduction : les phrases complexes
Chapitre 1 : les propositions subordonnées relatives
Chapitre 2 : valeurs de « si » en espagnol
Chapitre 3 : les propositions subordonnées complétives
Chapitre 4 : le mode subjonctif - le passé, le futur
Chapitre 5 : les propositions subordonnées circonstancielles

Bibliographie
Alarcos Llorach, Emilio, *Gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe, 1994.
Alvar, Manuel et Pottier, Bernard, *Morfología histórica del español*, Madrid, Gredos, 1983.
Bedel, Jean-Marc, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, PUF, 2004.
Belot, Albert, *ABC lexical de l'espagnol familier*, Paris, Ellipses, 1999.
Belot, Albert, *Espagnol, Mode d'emploi*, Paris, Ellipses, 1998.
Bénaben, Michel, *Manuel de linguistique espagnole*, Paris, Ophrys, 2002.
Camprubi, Michel, *Etudes fonctionnelles de grammaire espagnole*, Toulouse, PUM, 2001.
Coste, Jean & Redondo, Agustín, *Syntaxe de l'espagnol moderne*, Paris, SEDES, 1965.
Fretel, Hélène ; Oddo, Alexandra & Oury, Stéphane, *L'épreuve de faits de langue à l'oral du CAPES d'Espagnol*, Paris, Armand Colin, 2007.
Gerboin, Pierre & Leroy, Christine, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette, 1991.
Gili Gaya, Samuel, *Curso superior de sintaxis española*, Barcelona, Vox, 1976.
Pottier, Bernard ; Darbord, Bernard & Charaudeau, Patrick, *Grammaire explicative de l'espagnol*, Paris, Armand Colin, 2005.
REAL ACADEMIA ESPAÑOLA, *Nueva gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe, 2010.
REAL ACADEMIA ESPAÑOLA; Diccionario panhispánico de dudas: http://buscon.rae.es/dpdI/
Seco, Manuel, *Diccionario de dudas y dificultades de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 1998.

Contrôle continu: une note de TD (coef. 1) et un écrit d'une heure (coef. 2)
Examen terminal: un écrit d'une heure (coef. 2)
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau C1

U.E. : 3VEEUF64 : UE1 Fondamentale 1 s6
EC : 3VEL6HLG : Espagnol Histoire de la langue Semestre 6
Intitulé court : Histoire de la langue

Responsable(s) :	C. García de Lucas
Durée du cours :	1h
Nombre de crédits (ECTS) :	1,5
Enseignant(s) :	C. García de Lucas

Programme
Dans ce cours on essayera de voir avec un peu de détail les différents lois et phénomènes phonétiques qui ont déterminé l'évolution globale du castillane depuis une perspective interne : les éléments historiques et culturaux contextuels signalés au semestre antérieur seront maintenant moins importants que le fait linguistique en soi.

Bibliographie
Joan COROMINAS, *Breve diccionario etimológico de la lengua castellana*, Madrid, Gredos, 1961.
Bernard DARBORD, Bernard POTTIER, *La langue espagnole : grammaire historique*, Paris, Armand Colin, 2004.
Rafael LAPESA, *Historia de la lengua española*, Madrid, Gredos, 2008.

Contrôle continu : devoir sur table 1h

Examen terminal : devoir sur table 1h

Langue(s) du cours : Espagnol

Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui

Prérequis : niveau C1

U.E. : 3VEEUF64 : UE1 Fondamentale 1 s6
EC : 3VEFMTRD : Espagnol Traduction (thème et version) semestre 6
Intitulé court : Traduction

Responsable(s) :	Ph. Rabaté
Durée du cours :	3h
Nombre de crédits (ECTS) :	3
Enseignant(s) :	Ph. Rabaté, S. Turc

Programme
Traduction de textes littéraires français en espagnol et de textes littéraires espagnols classiques en français.

Bibliographie pour le thème : Dictionnaires bilingues et surtout **unilingues**.
Adresse de la Real Academia en ligne : http://www.rae.es/drae/
Real Academia Española, *Diccionario panhispánico de dudas* : http://lema.rae.es/dpd/
MARÍA MOLINER : *Diccionario de uso del español*
MANUEL SECO, Olimpia Andrés, Gabino Ramos, *Diccionario del español actual*, Madrid, Aguilar, 1999. 2 volumes.
MANUEL SECO, *Diccionario de dudas y dificultades de la lengua española*, Madrid, Espasa Calpe, 2002.
Trésor de la Langue Française Informatisé : http://atilf.atilf.fr/tlf.htm
Littré : http://littre.reverso.net/dictionnaire-francais/definition/
Grammaires
BEDEL, *Grammaire de l'espagnol moderne* , PUF
GERBOIN, *Grammaire de l'espagnol contemporain*, Hachette supérieur
BOUZET, *Grammaire espagnole*, Belin
BERNARD POTTIER, BERNARD DARBORD, PATRICK CHARAUDEAU, *Grammaire explicative de l'espagnol*, Paris, Armand Colin, 2005.
JEAN COSTE ET AUGUSTIN REDONDO, *Syntaxe de l'espagnol moderne*, Paris, Sedes, 1965.
JOSÉ MARTÍNEZ DE SOUSA, *Manual de estilo de la lengua española*, Gijón, Trea, 2001.
MAURICE GREVISSE, *Le bon usage*, édition refondue par André Goosse, Paris - Gembloux, Duculot, 1993, 13e édition.
Recueil de vocabulaire (à acheter)
BLED, *Espagnol Vocabulaire*, Hachette, Paris, 2013.

Bibliographie pour la version classique
Christophe Couderc, *Version espagnole classique*, Paris, PUF (Collection Licence), 2009.
Pierre Dupont, *La langue du Siècle d'Or, syntaxe et lexique de l'espagnol classique*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1994.
Jean-Michel Laspéras, *Le Miroir des langues, Dictionnaire espagnol-français (XVIe-XVIIe siècle)*, Paris, Ellipses, 2001.
Bernard Sesé et Marc Zuili, *Vocabulaire de la langue espagnole classique*, Paris, Nathan-Université, 1997.
Diccionario de Autoridades (en bibliothèque ou en ligne sur le site de la RAE -rae.es- sous la rubrique "Nueva tesoro lexicográfico")
Pour comprendre l'époque
Hélios JAIME, *Le Siècle d'Or*, Paris, Ellipses, 1999.
Raphaël CARRASCO, Claudette DéROZIER, Annie MOLINIé-BERTRAND, *Histoire et civilisation de l'Espagne classique 1492-1808*, Paris, Nathan-Université, 1991.

Contrôle continu: une note de TD (coef.1) et un écrit de h (coef. 2)
Examen terminal: un écrit de 3h
Langue(s) du cours: espagnol, français
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau C1

U.E. : 3VEEUF65 : UE2 Fondamentale 2 s6
EC : 3VEL6LCE : Espagnol Littérature et civilisation d'Espagne Semestre 6
Intitulé court : Littérature et civilisation d'Espagne

Responsable(s) :	L. Iglesias
Durée du cours :	2h CM et 2h TD
Nombre de crédits (ECTS) :	4,5
Enseignant(s) :	L. Iglesias, Z. Carandell, MC. Alquier

Littérature espagnole :
Programme CM et TD : La nature dans le roman espagnol contemporain
Ce cours se propose de réfléchir sur la place et la fonction de la nature dans le roman espagnol aux XX° et XXI° siècles : nous étudierons comment la nature peut, selon les époques, refléter la société ou constituer un espace propre à une réflexion sur la condition humaine.
Une anthologie sera distribuée et servira de support à la réflexion.
Les étudiants devront lire au moins un roman choisi dans la liste donnée en debut d'année.
Le TD permettra d'aborder des aspects vus en CM à travers l'étude du roman de 1962, *Las ratas* de Miguel Delibes.

Bibliographie
Miguel Delibes, *Las ratas*, Madrid, Destino.

Civilisation espagnole :
Programme CM et TD : 1876-1975 : d'une Restauration à l'autre
Le cours propose de réfléchir sur le siècle compris entre les deux retours des Bourbons en Espagne : les causes, le contexte, les grandes étapes. Malgré des transformations, les tentatives de modernisation échouent, le Désastre de 1898, les guerres du Maroc, les luttes sociales, les aspirations régionalistes, les résistances aux changements conduisent à la Dictature du général Primo de Rivera (1923-1930) puis à celle du général Franco (1939-1975) après la Guerre qui met fin à la Seconde République. Le choix de Juan Carlos par Franco a conduit à la Restauration actuelle, nous nous interrogerons sur le contraste entre ces deux Restaurations en terminant avec le 23-F. : si des interrogations demeurent, Juan Carlos a été consacré, à partir de cette date, comme défenseur de la Constitution et de la démocratie alors qu'Alphonse XIII, qui avait oublié son rôle de garant de la Constitution, avait dû prendre le chemin de l'exil après la victoire républicaine du 14 avril 1931.
Pour le TD, une anthologie de textes sera proposée.

Bibliographie
Historia de España, Barcelona, Labor, tomos VIII, IX, X.

Contrôle continu: une note de TD et un examen en deux volets (un écrit de 3h et un oral). La civilisation et la littérature seront évaluées.
Examen terminal: un examen en deux volets (un écrit de 3h et un oral). La civilisation et la littérature seront évaluées.
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau C1

U.E. : 3VEEUF65 : UE1 Fondamentale 1 s6
EC : 3VEFMLCA : Espagnol Littérature et civilisation d'Amérique latine Semestre 6
Intitulé court : Littérature et civilisation d'Amérique latine

Responsable(s) :	F. Aubès
Durée du cours :	2h CM et 2h TD
Nombre de crédits (ECTS) :	4,5
Enseignant(s) :	F. Aubès, C. Heymann, M. Lecouvey

Littérature hispano-américaine :
Programme CM et TD : **Conte et nouvelle au Pérou de 1950 à nos jours**
Le mot "cuento" en espagnol est sémantiquement plus riche qu'en français. En effet, sous l'appellation "cuento" se déclinent les différentes variantes que sont conte, nouvelle, court récit. Et dans le cas de l'Amérique latine, la présence du substrat culturel indigène contribuera à enrichir encore ce genre. C'est dans cette perspective que nous analyserons contes et nouvelles, en nous attachant tout particulièrement à l'étude de la production péruvienne à partir des années cinquante. L'analyse littéraire du "cuento" ne saurait se passer d'une perspective plus sociologique. Les formes courtes en Amérique latine, pour des raisons liées traditionnellement aux carences éditoriales, ont été privilégiées par les écrivains: il est plus facile de publier un court récit dans un journal ou dans une revue que de publier un roman. N'oublions pas aussi que les romanciers, bien souvent, font leurs premières armes en publiant d'abord des nouvelles, lesquelles constituent un peu l'archéologie de leur trajectoire d'écrivain. C'est le cas de Mario Vargas Llosa avec *Los jefes*, de Alfredo Bryce Echenique avec *Huerto cerrado*. En ce qui concerne l'histoire littéraire d'un pays, comme le Pérou, l'étude du "cuento" nous permettra en étudiant les modalités d'écriture, les thématiques des divers recueils de nouvelles et anthologies, de comprendre leur fonctionnement en écho des courants littéraires en vigueur: néoréalisme urbain, néoindigénisme, littérature de genre, postmodernisme, science-fiction, etc.
Pour le TD, on travaillera à partir d'une anthologie de textes.

Bibliographie :
Aínsa, Fernando, "El cuento latinoamericano: un pájaro barroco en una jaula geométrica
http://cuentoenred.orghttp://ceci.uprm.edu
Giardinelli, Mempo, "El cuento como género literario en América Latina". Mensaje en la Ceremonia de entrega del Premio Centroamericano de Literatura "Rogelio Sinán" 1997-98, Buenos Aires, 24/4/1998.
Lancelotti, Mario A., *Teoría del cuento.* Buenos Aires, Ediciones Culturales Argentinas, 1973.
Menton, Seymour, *El cuento hispanoamericano-Antología crítica histórica*. México, Fondo de Cultura Económica, 20.
Bibliographie sur le Pérou :
Arguedas José María e Izquierdo Francisco, *Mitos, leyendas y cuentos peruanos* Lima, Ministerio de educación, 1947.
Belleván Harry, *Antología del cuento fantástico peruano,* Lima, Universidad Nacional Mayor de San Marcos, 1977.
Cornejo Polar Antonio, Fernando Vidal Luis, *Nuevo cuento peruano, antología*, Lima,Mosca Azul editores, 1984.
Faverón Patriau Gustavo, *Toda la sangre. Antología de cuentos peruanos sobre la violencia política,* Lima, editorial Matalamanga, 2006.
Lasso Alvaro: *Matadoras: nuevas narradoras peruanas*,Lima,Estruendomudo, 2008.
Minardi Givanna, *Cuentas, Narradoras peruanas del siglo XX*, Lima, Santo Oficio, Ediciones Flora Tristan, 2000.
Oquendo Abelardo, *Narrativa peruana 1950-1970,* Madrid, Alianza Editorial, 1973.
Oviedo José Miguel, *Narradores peruanos*, Caracas,MonteAvila editores, 1976.
Vidal Luis Fernando, *Cuentos limeños (1950-1980),* Lima, Peisa, 1981.

Civilisation hispano-américaine
Programme CM et TD
Depuis sa prétendue «découverte» par des Européens, le *mundus novus*, qui a ensuite pris le nom d'Amérique qui lui reconnaissait sa spécificité continentale, a connu un processus constant d'occidentalisation. Il s'agira d'analyser

les composantes, en particulier sociales, politiques et culturelles de la construction identitaire d'une Amérique communément désignée comme «latine» et leurs évolutions, depuis le début du XX^{e} siècle jusqu'à aujourd'hui.
En TD, le processus de construction identitaire sera analysé à partir de documents écrits, iconographiques ou sonores.

Bibliographie indicative

Henri Favre, *Le mouvement indigéniste en Amérique latine*, Paris, L'Harmattan, 2009.
Jacques Galinier et Antoinette Molinié, *Les néo-Indiens. Une religion du IIIe millénaire*, Paris, Odile Jacob, 2006.
Serge Gruzinski, *La pensée métisse*, Paris, Fayard, 1999.
Jean-Marie Lemogodeuc (coord.), *L'Amérique hispanique au XX^{e} siècle*. *Identités, cultures et sociétés*, Paris, PUF, 1997.
Miguel Rojas Mix, *Los cien nombres de América*, Barcelona, Lumen, 1999

Contrôle continu: une note de TD et un examen en deux volets (un écrit de 3h et un oral). La civilisation et la littérature seront évaluées.
Examen terminal: un examen en deux volets (un écrit de 3h et un oral). La civilisation et la littérature seront évaluées.
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau C1

U.E. : 3VEEUC63 : UE Complémentaire Renforcement espagnol s6
EC : 3VEL6CIN : Espagnol Cinéma hispanique Semestre 6
Intitulé court : Cinéma hispanique

Responsable(s) :	Z. Carandell
Durée du cours :	1h30
Nombre de crédits (ECTS) :	3
Enseignant(s) :	C. Llecha

Programme
Le cours propose une introduction à l'histoire du cinéma espagnol et une initiation à l'analyse filmique à travers l'étude de films représentatifs du cinéma espagnol des années 1930 à 1990 (Luis Buñuel, Luis García Berlanga, Pedro Almodóvar)

Bibliographie
GOLIOT-LETE Anne, VANOYE Francis, *Précis d'analyse filmique*, Paris, Nathan Université, coll. 128, 1992.
GUBERN Román et alii., *Historia del cine español*, Madrid, Cátedra, col. Signo e imagen, 2000.
SEGUIN, Jean-Claude, *Histoire du cinéma espagnol*, Paris, Nathan, 1994.
ZAVALA, Juan, CASTRO VILLACAÑAS, Elio y MARTÍNEZ, Antonio, *El cine español contado con sencillez*, Madrid, Maeva, 2007.

Contrôle continu: une note de TD et un écrit de 2h
Examen terminal: un écrit de 2h
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau C1

U.E. : 3VEEUC63 : UE Complémentaire Renforcement espagnol s6
EC : 3VEL6DCL : Espagnol Débats de critique littéraire Semestre 6
Intitulé court : Débats de critique littéraire

Responsable(s) :	F. Aubès
Durée du cours :	1h30
Nombre de crédits (ECTS) :	3
Enseignant(s) :	F. Aubès

Programme
Écrire la nature : pour une lecture écocritique des textes latino-américains
Ce cours s'appuie sur les théories de l'écocritique, écopoétique, (*ecocriticism*), courant originaire des pays anglophones, Canada et Etats Unis. Les *nature writing* du XIX ème siècle (Henri David Thoreau), se développeront et se renouvelleront tout particulièrement à partir de la deuxième moitié du XXème siècle. Ces théories, qui repensent la place de l'homme dans la nature, étudient les modalités d'écriture utilisées pour la représenter, nous semblent offrir de bons outils pour analyser les romans latino-américains qui, dès le XIX ème dans une démarche identitaire, vont décrire la nature, le paysage, dans un premier courant que l'on appellera "tellurisme", régionalisme, romans de la Terre. Cette relecture à la lumière de l'écocritique permettra donc d'aborder divers problèmes qui ne sont pas seulement d'ordre thématique (les rapports de l'homme et de la nature, l'écoféminisme, le rôle et la représentation du règne animal, les catastrophes naturelles ou industrielles, la pollution, etc.), mais aussi idéologique, comme le degré de conscience écologique des auteurs. On travaillera à partir d'une anthologie de textes en prose latino-américains.

Bibliographie
Revue écologie n°36 /2008 pour ses nombreux articles sur le sujet dont celui de Nathalie Blanc, Thomas Pughe et Denis Chartier "Littérature et écologie ; vers une eco-poétique".
Etudes anglaises 2005/1 (Tome 58): Thomas Pughe "Réinventer la nature : vers une éco-poétique".
Alain Suberchicot, *Littérature et environnement. Pour une écocritique comparée*, Paris, Honoré Champion éditeur, 2012.
Françoise d'Eaubonne, *Ecologie, féminisme : révolution ou mutation* ? Paris, A.T.P, 1978.
Warren, Karen J., *Filosofías ecofeministas*, Barcelona, Icaria Editorial, 2003.
Laurence Buell, *Writing for an endangered world*, Cambridge, Harvard University Press, 2001.
GARRAD, Greg, (2004), *Ecocrítica*. Universidade de Brasilia, Brasil, 2006.
Niall Binns, *¿Callejón sin salida? La crisis ecológica en la poeíia hispanoamericana*, Zaragoza, Prensas universitarias de Zaragoza, 2004.
En Espagne, l'université de Alcalá de Henares et son groupe le GIECO (Grupo de investigación en ecocrítica) travaillent sur ce sujet. Voir le site du GIECO.

Contrôle continu: une note de TD et un écrit de 2h
Examen terminal: un écrit de 2h
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau C1

U.E. : 3VEEUC63 : UE Complémentaire Renforcement espagnol s6
EC : 3VEL6CMC : Espagnol Outils pour comprendre le monde contemporain Semestre 6
Intitulé court : Outils pour comprendre le monde contemporain

Responsable(s) :	M. Lecouvey
Durée du cours :	1h30
Nombre de crédits (ECTS) :	3
Enseignant(s) :	I. Guego

Programme
En Espagne, le XXème siècle s'est caractérisé par une succession de remises en question du modèle monarchique, et les différents régimes politiques (« *dictablanda* », *Segunda República*, dictature franquiste…) se sont façonnés en opposition ou en réaction à ce modèle. S'appuyant sur la lecture d'ouvrages variés, l'étude de documents d'époque ainsi que l'analyse des temps forts qui ont marqué en Espagne la marche vers l'actuelle et paradoxale monarchie constitutionnelle, le cours présentera les principales étapes politiques du XXème siècle espagnol, et sera l'occasion de réfléchir au rôle de certaines personnalités qui ont joué un rôle dans le processus de structuration du monde politique, tout en interrogeant la permanence de la monarchie espagnole jusqu'à nos jours, trente ans après que la « fin des -ismes » et l'hypothétique « sclérose des idéologies » (Yves Boisvert) ont paru rendre obsolètes nombre de modèles et repères idéologiques du début du vingtième siècle.

Bibliographie
ARÓSTEGUI, Julio, *Don Juan de Borbón*, Arlanza, 2002.
BOISVERT, Yves, *Le monde postmoderne: analyse du discours sur la postmodernité*, Logiques sociales, L'Harmattan, 1996.
CASANOVA, Julián, *Breve Historia de España en el siglo XX*, Ariel, 2012.
FERNÁNDEZ SEBASTIÁN, Javier (coord.), *Diccionario político y social del siglo XX español*, Alianza, 2008.
FRANCO, Francisco, *Raza*, Planeta, Barcelona, 1997 (1ra edición 1942).
JULIÀ, Santos, *Vida y tiempo de Manuel Azaña, 1880-1940*, Taurus, 2008.
PÉREZ, Joseph, *Historia de España* (3ª edición), Editorial Crítica, 2006.
SEMPRÚN, Jorge *Autobiografía de Federico Sánchez*, Planeta, 1978.

Contrôle continu: une note de TD et un écrit de 2h
Examen terminal: un écrit de 2h
Langue(s) du cours: espagnol
Cours ouvert aux étudiants d'échanges internationaux : oui
Prérequis : niveau C1

université Paris Ouest Nanterre La Défense

CEVU du 28 juin 2010

CA du 5 juillet 2010

CHARTE DES EXAMENS

La présente Charte définit les dispositions communes à l'ensemble des composantes et services de l'Université concernant le déroulement des examens.

Elle s'applique à toute épreuve organisée par l'université dans le cadre des modalités de contrôle des connaissances et des compétences. Elle s'applique donc aux épreuves organisées dans le cadre du régime normal « contrôle continu », aux épreuves organisées pour les étudiants relevant de l'enseignement à distance, aux épreuves de contrôle terminal, ainsi qu'aux épreuves de la session de rattrapage.

- CALENDRIER ET CONVOCATION

Le calendrier des examens de fin de semestre, hors contrôle continu, est porté à la connaissance des étudiants par voie d'affichage sécurisé au moins 15 jours avant le début des épreuves. Dans la mesure du possible, il est également mis en ligne sur le site Internet de l'Université et sur celui de la composante ou du service. Il précise le lieu, la date, l'heure de début et la durée de chaque épreuve.

L'affichage vaut convocation des étudiants. Il appartient donc à chaque étudiant de veiller à s'informer du calendrier des examens, étant rappelé que l'absence à une épreuve empêche la validation de l'Unité d'Enseignement correspondante.

- DEROULEMENT DES EPREUVES

Pour chaque épreuve, un procès-verbal est établi. Il mentionne tout incident survenu dans le cadre de l'épreuve. Il est joint aux copies et à la liste d'émargement.

- ACCES AUX SALLES D'EXAMEN

- CONDITIONS D'ENTREE

Les étudiants doivent être présents devant la salle d'examen **15 minutes** avant le début des épreuves écrites. Ce temps est nécessaire à la bonne organisation des formalités de contrôle d'identité et d'émargement et au bon déroulement de l'épreuve.

- *Contrôle d'identité*

Les étudiants justifient de leur identité par la présentation de leur carte d'étudiant. En cas d'oubli, ils peuvent présenter leur carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire.
Les étudiants ne pouvant présenter aucun de ces documents ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve. Les titres de transports, carte de bibliothèque et autres documents, même avec photo, ne sont pas admis comme justificatifs d'identité.

Selon les moyens techniques utilisés, et notamment en cas de lecture optique des cartes d'étudiant, le contrôle d'identité peut être organisé à l'entrée de la salle d'examen. Dans ce cas, il conditionne l'autorisation à entrer dans la salle.
Le contrôle d'identité peut également être assuré à l'intérieur de la salle, le cas échéant après le début de l'épreuve.

- *Tenue vestimentaire*

Les tenues vestimentaires des étudiants doivent permettre de voir l'intégralité de leur visage. **Les étudiants qui se présenteraient avec des tenues ne permettant pas de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'écouteurs ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve.**

- *Installation*

Les étudiants prennent place dans la salle d'examen, le cas échéant à la place qui leur a été assignée. Les étudiants s'installent de manière à ne pas être au coude à coude et à permettre la circulation du personnel chargé de la surveillance.
Les surveillants ont toute autorité pour déterminer la place des étudiants, ils peuvent faire changer un étudiant de place s'ils le jugent utile.

Avant le début de l'épreuve, les sacs et effets personnels des étudiants sont déposés hors de leur portée, à l'endroit indiqué par les surveillants. Les étudiants ne conservent que le strict nécessaire pour composer.

Les étudiants remplissent immédiatement l'en-tête de leur copie afin de ne pas avoir à le faire à la fin de l'épreuve.

- *Emargement*

Une fois leur identité contrôlée, les étudiants émargent au regard de leur nom.

Un étudiant ne figurant pas sur la liste d'émargement **peut**, sous réserve de vérification ultérieure, être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle. L'étudiant est alors ajouté à la liste d'émargement et mention en est portée au procès-verbal de l'épreuve. S'il s'avère par la suite que l'étudiant a composé à tort, sa copie ne sera pas prise en compte.

- *Retard*

L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après la distribution des sujets.

Toutefois, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'1 heure, l'étudiant retardataire peut être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle.

Aucun temps supplémentaire de composition n'est accordé au candidat arrivé en retard. La mention du retard et des circonstances de celui-ci est portée au procès-verbal de l'épreuve. Des justificatifs pourront être exigés.

- **CONDITIONS DE SORTIE**

Les règles relatives aux conditions de sortie s'appliquent quelle que soit la durée de l'épreuve, et même si l'étudiant souhaite abandonner et rendre copie blanche.

- *Sortie temporaire*

Une fois les sujets distribués, aucune sortie temporaire n'est autorisée avant la fin de la 2ème heure.

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 2 heures, aucune sortie temporaire n'est autorisée.

Toutefois, en cas d'urgence médicale, l'étudiant est autorisé à sortir avant la fin de la 2ème heure. Il est alors accompagné d'un surveillant.

Au-delà de la 2ème heure, les étudiants ne peuvent être autorisés à quitter temporairement la salle que :

- 1 par 1 ;
- sans documents ni moyens de communication ;
- contre la remise de leur carte d'étudiant aux surveillants, carte qu'ils récupèrent à leur retour. Toute absence anormalement prolongée sera consignée au procès-verbal de l'épreuve.

- *Sortie définitive*

Une fois les sujets distribués, aucune sortie définitive n'est autorisée avant la fin de la 1ère heure.

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 1 heure, aucune sortie n'est autorisée.

Les étudiants ne peuvent quitter définitivement la salle qu'après la remise d'une copie à leur nom, même blanche. L'étudiant qui quitterait la salle d'examen sans remettre de copie serait considéré comme défaillant.

- **CONSIGNES A RESPECTER PENDANT TOUTE LA DUREE DE L'EPREUVE**

A l'exception des documents expressément autorisés par le sujet, aucun matériel (note, livre, document, support électronique) ne sera détenu par l'étudiant pendant les épreuves.
Les sacs, documents, objets ou autres matériels sont déposés hors de portée avant le début de l'épreuve.

Lorsque des documents ou matériels sont autorisés par le sujet, ils sont à usage strictement individuels, et ne peuvent être échangés entre étudiants. Ils sont vierges de toute annotation, surlignage, post-it ou mémoire.
Cela vaut en particulier pour les codes juridiques et les calculatrices programmables, qui doivent être vierges de toute annotation ou programmation particulière.

L'usage de téléphones portables ou de tout autre moyen de communication, même à l'usage d'horloge, est strictement interdit.
Il appartient aux étudiants de se munir d'une montre, l'Université ne garantissant pas la présence d'horloges dans les salles d'examen.

Même éteints, les téléphones portables sont déposés hors de portée avec les effets personnels des étudiants. A défaut, ils seront saisis par les surveillants.

Les étudiants composent seuls et personnellement.

Il est interdit aux étudiants de parler ou d'échanger quelque information que ce soit entre eux pendant l'épreuve. Toute question sera adressée aux surveillants.

Les étudiants utilisent exclusivement les copies et brouillons mis à leur disposition par l'Université.

En dehors de l'en-tête anonymable, la copie ne doit porter aucun signe distinctif susceptible d'identifier l'étudiant. A défaut, le jury pourra considérer qu'il y a rupture d'anonymat et annuler la copie.

- **FIN DE L'EPREUVE ET REMISE DES COPIES**

Au signal de fin d'épreuve donné par l'enseignant responsable de salle, tous les étudiants cessent immédiatement de composer. Tout refus de cesser d'écrire sera porté au procès-verbal de l'épreuve.

Chaque étudiant remet une copie, même blanche, et anonymée.

L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaires oubliés.

- **CAS DES ETUDIANTS HANDICAPES**

Afin de garantir l'égalité de leurs chances avec les autres étudiants, les candidats aux examens de l'enseignement supérieur présentant un handicap temporaire ou permanent peuvent bénéficier des aménagements rendus nécessaires par leur situation.

Il appartient aux étudiants souhaitant bénéficier d'un aménagement de saisir le service de médecine préventive (SUMPPS) et le service handicap.

En cas d'handicap permanent, cette démarche doit être effectuée avant le 15 novembre de chaque année universitaire faisant l'objet d'une inscription et être renouvelée chaque année.
En cas d'handicap temporaire, l'étudiant se manifeste dans les meilleurs délais.

- **LAÏCITE**

Les étudiants ne sauraient invoquer des motifs religieux, philosophiques ou politiques pour refuser de se soumettre à certaines épreuves, contester le choix des sujets, demander de changer la date d'une épreuve, ni pour prétendre choisir un examinateur plutôt qu'un autre.

- **FRAUDE**

Toute infraction aux règles énoncées ci-dessus sera considérée comme une tentative de fraude et pourra donner lieu à la saisine de la section disciplinaire.

En cas de flagrant délit :

- ✓ Les surveillants prennent toute mesure nécessaire pour faire cesser la fraude. Ils ont toute autorité pour saisir les documents ou matériels permettant d'établir la réalité des faits. Ils portent mention de l'incident au procès-verbal de l'épreuve et rédigent un rapport précis et détaillé qui est joint à celui-ci.

- ✓ L'étudiant continue de composer. Toutefois, en cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement de l'épreuve, l'expulsion de la salle d'examen peut être prononcée.

Les sanctions encourues vont de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

- **COMMUNICATION DES RESULTATS ET CONSULTATION DES COPIES**

Les résultats sont communiqués par voie d'affichage et par Internet. Les résultats des examens de janvier sont communiqués à titre informatif, sous réserve des délibérations des jurys.

Il appartient aux étudiants qui souhaitent consulter leurs copies de s'informer auprès du service de scolarité compétent des modalités de consultation.

CHARTE DU SAVOIR VIVRE ENSEMBLE

Université Paris Ouest Nanterre la Défense
Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnels répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Egalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de détritus constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les détritus doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).
Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@u-paris10.fr.

La plate-forme COURSENLIGNE en quelques clics !

PROCEDURE D'OBTENTION D'UN COMPTE MAIL A PARIS X

Pour avoir un compte sur *coursenligne*, il est indispensable que vous disposiez d'un compte mail Paris Ouest.

Lors de votre inscription administrative, une carte d'étudiant vous est remise. Certaines informations indiquées sur votre carte (numéro étudiant et code PIN) vous sont nécessaires pour faire la demande de compte mail sur le site Internet du Centre des Ressources Informatiques de l'Université de Paris Ouest http://cri.u-paris10.fr.
Une fois que vous êtes sur le site, choisissez la rubrique Messagerie et sélectionnez « Compte e-mail étudiant ».
cliquez sur « continuez » dans la partie « Demande de compte de messagerie ».

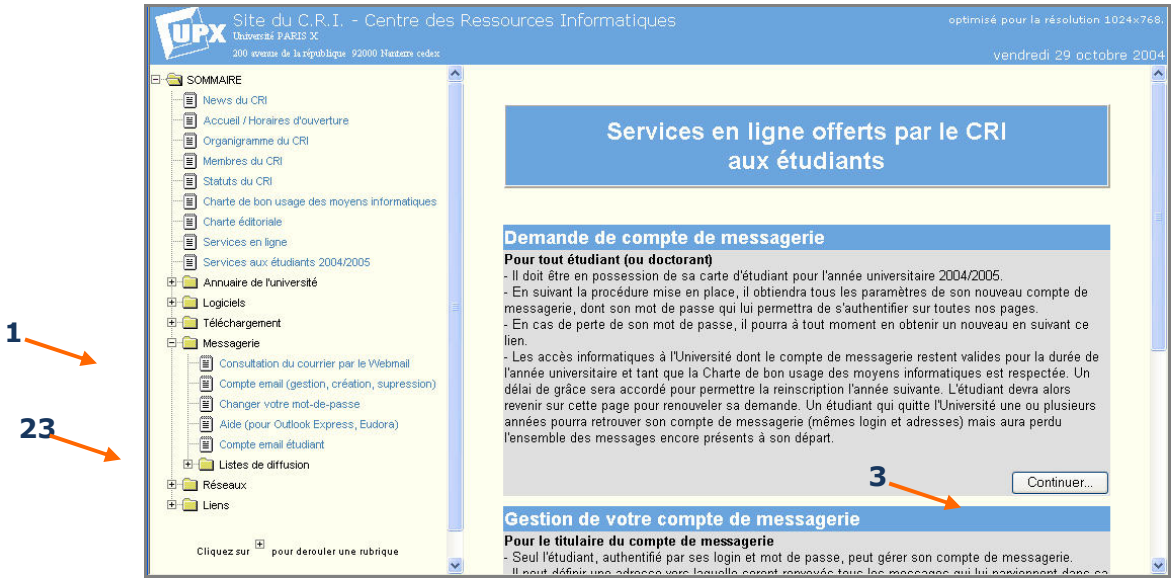
Site du C.R.I. - Centre des Ressources Informatiques
Université PARIS X
200 avenue de la république 92000 Nanterre cedex
optimisé pour la résolution 1024x768.
vendredi 29 octobre 2004
SOMMAIRE
News du CRI
Accueil / Horaires d'ouverture
Organigramme du CRI
Membres du CRI
Statuts du CRI
Charte de bon usage des moyens informatiques
Charte éditoriale
Services en ligne
Services aux étudiants 2004/2005
Annuaire de l'université
Logiciels
Téléchargement
Messagerie
Consultation du courrier par le Webmail
Compte email (gestion, création, supression)
Changer votre mot-de-passe
Aide (pour Outlook Express, Eudora)
Compte email étudiant
Listes de diffusion
Réseaux
Liens
Cliquez sur pour derouler une rubrique
Services en ligne offerts par le CRI aux étudiants
Demande de compte de messagerie
Pour tout étudiant (ou doctorant)
- Il doit être en possession de sa carte d'étudiant pour l'année universitaire 2004/2005.
- En suivant la procédure mise en place, il obtiendra tous les paramètres de son nouveau compte de messagerie, dont son mot de passe qui lui permettra de s'authentifier sur toutes nos pages.
- En cas de perte de son mot de passe, il pourra à tout moment en obtenir un nouveau en suivant ce lien.
- Les accès informatiques à l'Université dont le compte de messagerie restent valides pour la durée de l'année universitaire et tant que la Charte de bon usage des moyens informatiques est respectée. Un délai de grâce sera accordé pour permettre la reinscription l'année suivante. L'étudiant devra alors revenir sur cette page pour renouveler sa demande. Un étudiant qui quitte l'Université une ou plusieurs années pourra retrouver son compte de messagerie (mêmes login et adresses) mais aura perdu l'ensemble des messages encore présents à son départ.
Continuer...
Gestion de votre compte de messagerie
Pour le titulaire du compte de messagerie
- Seul l'étudiant, authentifié par ses login et mot de passe, peut gérer son compte de messagerie.
1
23
3

saisissez votre numéro étudiant et votre code PIN puis validez.

Demande d'un compte de messagerie étudiant - Année 2004-2005
Votre Numéro ETUDIANT (8 chiffres) : 22058081
Votre Code PIN (4 chiffres): ••••
Votre numero etudiant est inscrit sur votre carte d'etudiant en dessous du code barre
Votre code PIN est inscrit au verso de votre carte d'etudiant.
VALIDER

Demande d'un compte de messagerie étudiant - Année 2004-2005
NOM : Daniel STOYANOV
LOGIN : stoya000
ADRESSES EMAIL : daniel.stoyanov@etudiant.u-paris10.fr
stoya000@etudiant.u-paris10.fr
Si vous possédez Acrobat Reader (disponible sur le site du CRI - rubrique téléchargement), vous pouvez visualiser et imprimer un formulaire au format PDF récapitulant vos paramètres de messagerie dont votre mot de passe.
ATTENTION : Si vous perdez votre mot de passe vous pourrez réafficher vos paramètres en retournant sur cette page mais votre mot de passe sera changé.
EXPORTER AU FORMAT PDF POUR IMPRESSION

Votre compte est désormais créé. Vous avez les éléments nécessaires pour vous connecter à http://coursenligne.u-paris10.fr

université Paris Ouest Nanterre La Défense

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018

Modalités approuvées par la CFVU du 30/06/2014

Pour chaque diplôme de licence ou de master, les informations concernant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont adoptées en Conseil d'UFR et transmises au Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU), avant d'être validées par le Conseil d'Administration (CA), ce avant le commencement de l'année universitaire. Ces informations concernant les modalités de contrôle figurent dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme. Des rectifications, pour répondre à des situations particulières liées aux changements des textes réglementaires relatifs aux diplômes de Licence et Master, peuvent être proposées par les UFR pour adoption par les instances de l'université **au plus tard avant la fin du premier mois d'enseignement suivant le début** de l'année universitaire.

L'exposé des formules de contrôle des connaissances et des compétences décrit, pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme, les modalités générales de son évaluation.

Trois formules peuvent être appliquées :

1. La formule standard de contrôle des connaissances et des compétences :

Elle s'applique à tous les étudiants inscrits dans une formation diplômante de Licence ou de Master à l'université Paris Ouest, à l'exception de ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf situation particulière donnant droit à la formule dérogatoire. Pour chaque élément pédagogique (Unité d'Enseignement - UE ou Élément Constitutif - EC) au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, la formule d'examen standard peut comporter un ou deux volets selon la période à laquelle se déroule l'examen, selon l'élément pédagogique concerné et se décomposant comme suit : (1) a) *le contrôle continu* ou b) *le contrôle en cours de formation*[1], et (2) le *contrôle terminal*. Lorsque les *deux* volets sont présents, leur pondération respective est fixée par l'équipe de formation.

(1) Les contrôles se déroulant au cours d'une période semestrielle d'enseignement

Ceux-ci peuvent prendre deux formes :

1a) Le contrôle continu est composé **de plusieurs** épreuves qui visent à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant.

1b) Le contrôle en cours de formation est composé d'une seule situation d'évaluation visant à évaluer les compétences acquises à la fin d'un cycle d'enseignement. Ce CCF est organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique. Celui-ci peut prendre différentes formes : épreuve sur table, devoir, dossier, mémoire, compte-rendu de stages, etc. Parmi les modalités du CCF, certaines peuvent prendre la forme d'un contrôle organisé sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commun donc à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

(2) Les contrôles se déroulant après la période semestrielle d'enseignement

[1] Le contrôle en cours de formation (CCF) est un mode d'évaluation certificateur de compétences **terminales**. Les situations d'évaluation sont réalisées par les formateurs eux-mêmes, et se déroule en une seule fois à la fin de la période d'enseignement définie par la maquette et l'emploi du temps du diplôme.
Le CCF n'exclue pas le fait qu'une ou plusieurs évaluations formatives peuvent être mises en œuvre tout au long du cycle de formation.

Cette forme de contrôle se déroulant après une période de révision d'une semaine minimum[2].

Le contrôle (ou examen) terminal est une épreuve récapitulative, portant donc sur l'ensemble du programme, qui se déroule à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale prend alors la forme d'un *examen de fin de semestre* communément appelé *partiel* (épreuve sur table), commun à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

Dans tous les cas, les formateurs informent les étudiant(e)s de la période prévue pour chaque mode de contrôle, des compétences à évaluer, des conditions de l'évaluation, des critères d'évaluation (exigences et indicateurs).

Note : Conformément à l'Arrêté Licence du 1er Août 2011 (Art. 11), trois formules de contrôle des connaissances peuvent donc être identifiées : (1) le contrôle continu (la note finale est la note moyenne de l'ensemble des évaluations) ou le contrôle en cours de formation (la note finale), (2) l'examen terminal (une seule épreuve lors d'une session d'examen programmée au même moment pour l'ensemble des étudiants inscrits à l'élément pédagogique), et (3) une formule « mixte » associant contrôle continu ou contrôle en cours de formation et examen terminal (les deux étant clairement dissociés et la pondération (e.g., 50%-50% ; 60%-40% ; etc.) respective de ces deux modalités étant clairement définies également à l'avance (cf. livret pédagogique).

2. La formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance :

Elle s'applique à tous les étudiants qui sont inscrits à l'université Paris Ouest dans le cadre de l'EAD. Pour tous les éléments constitutifs de l'étape de diplôme ou du diplôme, la ou les formules d'examen mises en œuvre parmi les trois décrites supra seront précisées dés le début de l'année universitaire dans le livret pédagogique délivré aux étudiants.

3. La formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences:

Elle s'applique aux étudiants qui sont dispensés d'assiduité aux enseignements présentiels.

Pour tous les éléments pédagogiques de l'étape de diplôme ou du diplôme auxquels est inscrit l'étudiant, elle prend la forme d'un *examen terminal*.

Les conditions de dispense d'assiduité doivent figurer dans le livret de l'étudiant. Ces conditions sont en conformité avec le cadre général qui a été approuvé par les instances de l'université. À ce titre, le CA fixe, sur proposition du CEVU, les modalités pédagogiques spéciales prenant en compte les besoins particuliers des étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, des étudiants chargés de famille, des étudiants engagés dans plusieurs cursus, des étudiants handicapés et des sportifs de haut niveau.

En cas de changement important dans le cadre de vie de l'étudiant (e.g., signature d'un contrat de travail) au cours de l'année universitaire, l'étudiant aura la possibilité d'adresser au responsable pédagogique du diplôme, une demande de changement de statut dans un courrier manuscrit et signé, accompagné de l'ensemble des pièces justificatives. En cas d'accord sur le changement de statut de l'étudiant, celui-ci sera définitif et ne pourra plus être changé.

- **La session de rattrapage :**

Excepté lorsque cette disposition n'est pas explicitement prévue dans les modalités propres à un diplôme particulier (e.g., UE professionnelles dans certains M2 en raison des périodes de stages parfois tardives), les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des enseignements de l'année sont convoqués à une deuxième session d'examen, dite session de rattrapage, où ils devront obligatoirement repasser tous les éléments pédagogiques qui n'ont pas été validés (voir modalités de validation ci-dessous).

Pour chaque élément pédagogique, et quel que soit le régime d'inscription de l'étudiant pour l'année universitaire en question, les modalités de contrôle (durée de l'épreuve, oral ou écrit ; contenus du programme exposé dans la brochure) en vigueur à la 2e session dite « session de rattrapage »

[2] Cette période pourra exceptionnellement être calée sur les périodes de vacances universitaires lorsque le calendrier de l'année universitaire le rendrait nécessaire. Cette adaptation ne pourra cependant être proposée qu'à partir d'une période de coupure supérieure à une semaine.

devront figurer dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme, celle-ci devant être soumise à examen et validée par les instances de l'université au début de chaque année universitaire**.**

La période pendant laquelle se déroulera les examens s'appliquant aux étudiants sera annoncée, au plus tard, en début de chaque année universitaire.

DES DISPENSES ET DES CRÉDITS ACQUIS

Les absences

Un étudiant reconnu absent au cours du semestre à plus de trois séances de TD organisés dans le cadre d'une UE ou d'un EC dont l'enseignement se déroule sur 12 séquences est déclaré défaillant à celui-ci, que l'absence soit justifiée ou non[3]. L'étudiant se verra alors attribuer le résultat ABI **pour l'EC concerné.**

> Un étudiant reconnu absent à une épreuve terminale portant sur un élément constitutif d'une UE ou sur une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non. Dans ce cas, l'étudiant se verra attribuer la note « **ABI** » pour l'UE concernée.[4]

Les dispenses

> Un étudiant à qui on attribue une dispense pour un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutralisé dans le calcul des résultats. La neutralisation se fait par affectation à l'élément pédagogique concerné d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen qui se traduit par l'obtention par l'étudiant de l'UE, du semestre ou de l'année comprenant l'élément pédagogique en question. La dispense n'est valable que pour l'année universitaire correspondant à l'inscription administrative et pédagogique qui a été enregistrée pour l'étudiant.

La validation des acquis

> L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro.
>
> Dans le cas d'une « Validation d'Acquis Académiques », le cas le plus général sera celui du report global sur une étape du diplôme avec la note annuelle obtenue par l'étudiant dans son établissement d'origine.
>
> Dans des cas particuliers, il pourra être également procédé au report des notes au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés sur demande écrite de l'étudiant auprès du jury de l'année de diplôme correspondant et selon des règles qui pourront être définies par ce même jury.

---

[3] Lorsque le volume horaire de l'UE ou de l'EC considéré est supérieur ou inférieur à 12 séquences (base 1 séquence hebdomadaire sur la base du calendrier universitaire), la règle des 25% d'absences (arrondies à l'entier inférieur) sera retenue. Par exemple, pour 10 séances de TD, le seuil sera fixé à (10 * 25/100) = 2,5. L'étudiant(e) sera déclaré(e) défaillant(e) à partir de la troisième absence.

[4] Dans certaines formations, et sur la durée d'une année universitaire, (e.g., STAPS en cas de blessure et d'incapacité à pratiquer une activité physique) ou dans certaines circonstances (i.e.., accident, longue maladie, ou affection chronique nécessitant une prise en charge régulière après avis du service médical de l'université), le jury pourra décider d'attribuer la note « ABJ » (i.e., ABsence Justifiée). Cette notation permet le report automatique de la note de « 0 » et permet donc la compensation, ainsi que le calcul global de la moyenne.

LES RÈGLES DE COMPENSATION, DE CAPITALISATION ET DE PROGRESSION EN LICENCE

La composition des unités d'enseignement

> **Disposition n°1 :** Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants peut être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

La détermination du résultat de l'étudiant

> **Disposition n°2 :** Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux différents éléments constitutifs (compensation intra UE).
>
> **Disposition n°3 :** Les UE d'un même semestre se compensent entre elles, compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre).
>
> En L1, L2 et L3, les notes inférieures à la moyenne ne peuvent être reportées d'une session sur une autre.
>
> **Disposition n°4 :** Les premier et deuxième semestres de la licence se compensent. Il en est de même des troisième et quatrième semestres et des cinquième et sixième semestres.
>
> **Disposition n°5 :** Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation, en tenant compte de la pondération qui a été affectée à chaque élément pédagogique.
>
> Passable si : $10 \leq$ *résultat* < 12
> Assez bien si : $12 \leq$ *résultat* < 14
> Bien si : $14 \leq$ *résultat* < 16
> Très bien si : $16 \leq$ *résultat*
>
> Sinon l'étudiant est *non admis* et déclaré *ajourné*.
>
> **Disposition n°6 :** Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Aucune mention n'est attribuée pour le résultat d'un semestre.
>
> Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis à l'année, il est aussi déclaré admis par compensation au semestre considéré.
>
> Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis à l'année, il est aussi déclaré non admis au semestre considéré.
>
> **Disposition n°7 :** Si le résultat obtenu à une UE est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré *admis* à celle-ci. Néanmoins,

- Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 mais si l'étudiant est déclaré admis, par compensation ou non, au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *admis* par compensation à celle-ci.
- Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 et si l'étudiant est déclaré *non admis* au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *non admis* à celle-ci.
- Si le résultat à une UE ou à un EC est inférieur à 10, et qu'il est déclaré *non admis* en 1ère session, la meilleure des notes obtenue entre la 1ère et la 2ème session (lorsque celle-ci existe et que l'étudiant est venu composer à la deuxième session) sera prise en compte pour le résultat global de l'étudiant et la tenue du jury se déroulant à l'issue de la 2ème session.
- Si la compensation « intra UE » ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à l'un de ses EC, l'étudiant est déclaré *défaillant* à cette UE.
- Tout résultat « ABI » à un élément pédagogique particulier donne lieu à un résultat général de « *Défaillant* » au semestre en question (et *in fine,* à l'année universitaire).

Disposition n°8 : À l'issue de l'année de L3, si les trois années de Licence (L1, L2, L3) ont été validées par chacun des jurys d'années correspondant (i.e., chacune des trois années doit avoir été acquises par un résultat à l'année supérieur ou égal à 10). Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à la moyenne des trois années. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant chacune des moyennes annuelles qui entrent dans la structuration des parcours de formation. Les mentions suivantes pourront être attribuées.

Passable si : 10 ≤ *résultat* < 12
Assez bien si : 12 ≤ *résultat* < 14
Bien si : 14 ≤ *résultat* < 16
Très bien si : 16 ≤ *résultat*

La capitalisation des unités d'enseignement

Disposition n°9 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré *admis* ou *admis par compensation* à celle-ci. Toute UE acquise confère à l'étudiant le nombre de crédits correspondants. Ces crédits sont acquis définitivement et capitalisables.

Disposition n°10 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables, dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC concerné est supérieure ou égale à 10.

La progression dans les parcours de formation

Disposition n°11 : L'étudiant inscrit à une année n est autorisé à poursuivre à l'année n+1 dès lors qu'il est admis à l'année n.
L'étudiant inscrit à une année n et non admis à celle-ci est autorisé à poursuivre conditionnellement en année n+1 si et seulement s'il ne lui manque au maximum que la validation d'un seul semestre de l'année immédiatement inférieure (n).

Disposition n°12 : Le principe général retenu pour les Licences dans l'offre 2014-2019 à Paris Ouest est celui d'un système organisé autour d'UE « fondamentales » et d'UE « complémentaires ». En 1ère année, l'étudiant qui s'est inscrit dans une mention ou organisée autour de ce principe peut se réorienter de droit vers une mention ou ayant fait partie du bloc « complémentaire » qu'il a suivi (à condition que ce bloc complémentaire est constitué intégralement du fondamental disciplinaire de la licence vers laquelle il se réoriente). La réorientation s'effectuera conformément aux procédures administratives en vigueur. Pour la progression de l'étudiant dans la mention choisie dans le cadre de la réorientation, les règles de validation en vigueur sont les règles générales qui conditionnent le passage à l'année n+1, en l'occurrence à la 2ème année. En d'autres termes, tout ECTS acquis dans le cadre de la validation d'un EC ou d'une UE (voir dispositions 9 et 10) est capitalisable au titre du semestre 1 de l'étudiant. En cas d'acquisition (soit directement, soit par le système de compensation décrit dans les dispositions supra) des 30 ECTS du premier semestre, celui-ci sera validé comme étant le premier semestre de la licence choisie dans le cadre de la réorientation.

Dans toute autre configuration, le transfert des ECTS acquis au cours du premier semestre dans la licence choisie dans le cadre de la réorientation se fera selon les principes d'une Validation d'Acquis Académiques après examen du dossier de l'étudiant par une commission de réorientation. Tout ECTS non transféré devra alors être acquis par l'étudiant dans le cadre des modalités d'organisation du contrôle des connaissances du diplôme retenu pour la réorientation.

Disposition n°13 : Un système de « bonus au diplôme » est proposé par l'établissement. Sur la base d'une offre de formation votée annuellement par les instances (CEVU, CA), et en accord avec l'équipe pédagogique du diplôme ou de l'étape de diplôme, l'étudiant(e) a la possibilité de s'inscrire pédagogiquement dans au maximum deux modules donnant lieu à la délivrance d'une note qui rend compte du niveau de compétences acquises dans ce cadre. Les notes sont délivrées sur une base identique aux dispositions décrites supra pour la validation des EC et des UE à l'exception de la mention ABI qui sera remplacée par la note « 0 ». La note ainsi obtenue est obligatoirement reportée sur le relevé de notes de l'étudiant(e).

Le jury du diplôme ou de l'étape de diplôme pourra accorder des points de jury au titre d'un « bonus au diplôme » à condition que l'étudiant a déjà été admis à l'année sur la base de la moyenne établie pour les 60 ECTS de l'année. Le jury décide du nombre de points de bonification pouvant être accordés au titre de l'enseignement « bonus au diplôme » validé par l'étudiant. Les règles d'attribution des points de jury pour les enseignements « bonus au diplôme » sont approuvées par le conseil de l'UFR responsable de la filière.

LES RÈGLES DE COMPENSATION, DE CAPITALISATION ET DE PROGRESSION EN MASTER

Disposition n°14 : L'organisation administrative de l'année universitaire est annuelle (inscription en Master 1, inscription en Master 2).

Disposition n°15 : Une Mention de Master est délivrée par l'acquisition de 120 crédits européens, au-delà de 180 crédits obtenus après le baccalauréat. Ces crédits sont validés dans le cadre du suivi d'un **parcours-type** de formation reconnu de la Mention de Master, dans le respect des règles imposées dans la maquette de formation. Un parcours-type de formation obéit à des règles de progression basées sur une structure des enseignements découpée en 4 semestres. Un semestre correspond à l'acquisition de 30 crédits.

Ces 120 crédits européens sont obtenus par la validation d'Unités d'Enseignement (UE) semestrielles, pouvant rassembler différents éléments constitutifs de formation (EC), proposés sous la forme possible de différentes activités pédagogiques pour un même enseignement.

- *La composition des unités d'enseignement en Master*

Disposition n°16 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants pourra être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs.

- *La détermination du résultat de l'étudiant en première année de Master*

Disposition n°17 : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n°18 : Les UE « disciplinaires » (i.e., hors l'ensemble des UE relatives au stages « professionnels ») d'un même semestre se compensent entre elles compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre). Lorsque le coefficient n'est pas précisé, la compensation se fera en se rapportant au nombre d'ECTS des UE considérées. Chaque équipe de formation détermine les modalités de compensation concernant les notes de stages.

Disposition n°19 : Si la moyenne des notes obtenues à un semestre est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci.

Sinon l'étudiant est déclaré *non admis*

Disposition n°20 : Si la note moyenne obtenue à une UE est supérieure ou égale à 10, l'étudiant est déclaré *admis* à celle-ci.

Disposition n°21 : En M1, les notes inférieures à la moyenne ne peuvent être reportées d'une session sur une autre

- Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 mais que l'étudiant est *admis* au semestre qui comprend cette UE il est déclaré *admis par compensation* à celle-ci.
- Si la note moyenne obtenue à une UE est inférieure à 10 et que l'étudiant est *non admis* au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré *non admis* à cette UE.
- Si la compensation « intra UE » ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à l'un de ses EC, l'étudiant est déclaré *défaillant* à cette UE.
  Tout résultat « ABI » à un élément pédagogique particulier donne lieu à un résultat général de *Défaillant* au semestre en question
- Si le résultat à une UE ou à un EC est inférieur à 10, et qu'il est déclaré *non admis* en 1ère session, la meilleure des notes obtenue entre la 1ère et la 2ème session (lorsque celle-ci existe et que l'étudiant est venu composer à la deuxième session) sera prise en compte pour le résultat global de l'étudiant et la tenue du jury se déroulant à l'issue de la 2ème session.

Disposition n°22 : Les deux semestres de la première année de Master se compensent.

Disposition n°23 : Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation,
Passable si : 10 ≤ *résultat* < 12
Assez bien si : 12 ≤ *résultat* < 14
Bien si : 14 ≤ *résultat* < 16
Très bien si : 16 ≤ *résultat*

- *La détermination du résultat de l'étudiant en deuxième année de Master*

Disposition n°24 : L'organisation pédagogique de l'année est semestrielle. Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen. La première session d'examen portant sur le 1e semestre se déroule au terme des enseignements du 1e semestre. La première session d'examen portant sur le 2e semestre se déroule au terme des enseignements du 2e semestre. La seconde session, dite de rattrapage, lorsque celle-ci est prévue par les modalités propres aux diplômes, se déroule en une seule fois. L'évaluation porte sur les enseignements dispensés au premier et second semestre de l'année universitaire.

Disposition n°25 : Si des modalités spécifiques (par exemple, dispositions spécifiques aux UE disciplinaires et professionnelles ou de recherche) de capitalisation et de compensations peuvent être adoptées (à l'exception de la règle de non report des notes d'une session sur l'autre commune à tous les masters 2 de Paris Ouest), celles-ci doivent être identiques pour tous les parcours d'une même mention.

Disposition n°26 : En M2, les notes inférieures à la moyenne ne peuvent être reportées d'une session sur une autre

Disposition n°27 : À la condition que les modalités de compensation et de capitalisation mentionnées supra soient respectées l'étudiant(e) est déclaré admis(e). L'étudiant(e) se voit attribuer une mention établie à partir de la moyenne entre les deux semestres du M2.

Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation,

Passable si : 10 ≤ *résultat* < 12
Assez bien si : 12 ≤ *résultat* < 14
Bien si : 14 ≤ *résultat* < 16

Très bien si : 16 ≤ *résultat*

La capitalisation des unités d'enseignement en Master 2

Disposition n°28 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré *admis* ou *admis par compensation* à celle-ci.

Disposition n°29 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC est supérieure ou égale à 10.

- **Règles relatives aux enseignements de langue vivante étrangère en Master**

Disposition 30 : Le diplôme ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser une langue étrangère, dans les conditions fixées dans la maquette du diplôme.

- **Règles pour la transition entre LMD2 et LMD3**

Disposition n°31 : Tous les étudiants admis en 2013-2014 à la première année de la licence, à la deuxième année de licence, ou à la licence, sont autorisés à s'inscrire dans la même filière, respectivement :

- Aux semestres 3 et 4 de la licence correspondante dans l'offre LMD3
- Aux semestres 5 et 6 de la licence correspondante dans l'offre LMD3
- Aux semestres 1 et 2 de Master si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif.

Disposition n°32 : Tous les étudiants ajournés en 2013-2014 dans un diplôme de L ou de M de l'université Paris Ouest sont autorisés à s'inscrire en 2014-2015 dans la filière qui lui correspond dans la nouvelle offre LMD3 et dans la même année ou étape de ce diplôme dans le respect de la disposition n°11. Une convention pédagogique sera établie par l'UFR, sous le contrôle des responsables de l'équipe de formation concernée, précisant les éléments pédagogiques validés antérieurement et les rattrapages à effectuer en LMD3, conformément aux règles de capitalisation des UE et des EC qui sont en vigueur. Ce document est établi en deux exemplaires, le premier est destiné à l'étudiant, le second est conservé par à l'UFR.

S'agissant de la conversion des acquis antérieurs, lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé et capitalisé est *supérieure ou égale à 10*, ce résultat est repris dans la détermination des résultats futurs. Lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé est *inférieure à 10*, ce résultat est neutralisé dans la détermination des résultats futurs par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 (dispense).

Disposition n°33 : En licence, aucun rattrapage supplémentaire ne peut être demandé en 2014-2015 à un étudiant au titre des enseignements nouveaux introduits dans le cadre du LMD3, s'il a été inscrit en 2013-2014 en année n et admis en n+1 en 2014-2015, mais avec des rattrapages à effectuer dans un semestre du niveau n. Le rattrapage imposé portera sur des UE ou sur les EC qui, dans la nouvelle maquette, correspondent à aux UE ou aux EC qui n'ont pas été validées en 2013-2014 ou antérieurement.

Disposition n°34 : Dans l'éventualité où un élément pédagogique faisant partie d'une étape n d'un diplôme dans le schéma LMD2 a été validé par un étudiant, et que ce même élément pédagogique figure à l'étape n+1 dans le schéma LMD3, les crédits attachés à cet élément sont considérés comme définitivement acquis par l'étudiant. Il sera dispensé d'enseignement et d'examen pour cet élément pédagogique. Celui-ci sera neutralisé par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 dans la détermination des résultats que l'étudiant obtiendra à l'étape n+1 dans le nouveau schéma LMD3.

Disposition n°**35** : Ces modalités de contrôle des connaissances ne s'appliquent pas aux diplômes « DUT ».

Addendum

Dispositions générales relatives aux examens et jurys des diplômes de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Constitution des Jurys et convocations aux examens

Le jury de l'année des L1, L2, L3, de la Licence, de M1, le jury de chaque parcours de l'année M2 et le jury de la Mention de Master est fixé annuellement par décision du Président de l'Université. La composition du jury et la désignation de son Président sont proposées par le Directeur de la composante de rattachement de la formation. **Cette composition doit parvenir à la signature du Président de l'Université avant le 31 décembre de l'année universitaire en cours. Elle doit faire l'objet d'un affichage sur les lieux de l'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.**
Le jury de l'année de L1, L2, L3, du diplôme de la Licence, de M1**, celui de l'année M2 et celui du diplôme de Master est composé de son Président et de 2 à 3 assesseurs.** Les enseignants de la formation peuvent être invités par le jury et venir assister celui-ci, sans voix délibérative.
Un procès-verbal circonstancié de la délibération du jury accompagnera les relevés des décisions concernant les notes et les résultats.
Seul le Président de jury signe **(nom, prénom)** le procès-verbal des résultats. **Tous les membres du jury doivent obligatoirement être présents.** Une feuille d'émargement jointe au procès verbal des résultats atteste de leur présence.

Dans le cas d'une habilitation partagée, les jurys doivent être constitués en accord avec les différents partenaires. Chaque établissement conjoint est obligatoirement représenté par un membre du jury. Pour les Licences Pro et les M2 Pro, le jury comprend obligatoirement un membre de l'équipe de formation appartenant au monde socio-économique.

Le jury de l'année du diplôme considéré doit se réunir après chaque session et attribuer aux étudiants les crédits européens correspondant à leurs résultats. Ces jurys peuvent être convoqués de manière exceptionnelle par le Président de jury correspondant.

Les jurys statuent souverainement sur les résultats des contrôles des connaissances des éléments constitutifs et des UE du semestre auxquels l'étudiant est inscrit dans le logiciel APOGEE. Les points de jury sont donnés uniquement par les jurys de semestre, d'année ou de diplôme.

Constitution des semestres et organisation des examens

Les années de diplômes de Licences et Masters sont chacune constituées de semestres. En Licence, un semestre correspond à un ensemble de 30 crédits européens (il est recommandé que cette valeur corresponde également aux semestres de Master). Il se déroule, autant que possible, sur une période de six mois consécutifs. L'organisation du semestre peut être différente dans des cas particuliers, notamment pour les stages de M2. Deux semestres peuvent éventuellement se superposer dans le temps.
Les examens terminaux de chaque semestre sont organisés sous forme de sessions, le plus généralement et lorsque la deuxième session est prévue par les modalités propres au diplôme, à raison de deux par année universitaire.

Les composantes de l'université pourront mettre en place des dispositions spécifiques (après présentation et validation par le CFVU) permettant d'identifier au plus près le nombre des étudiants-es présents-es aux examens de la seconde session.

Les examens de première session de chaque semestre peuvent avoir lieu pendant la période des six mois consécutifs du semestre ou à la fin de cette période.
L'intervalle entre deux sessions d'examen doit être d'au moins 15 jours, sauf dispositions pédagogiques particulières votées par les conseils de l'Université.

Publication des résultats et refus de compensation

Les dates de délibération des jurys de semestre et de diplôme doivent être affichées au moins un mois avant les examens. Les dates précises d'affichage des résultats doivent être indiquées aux étudiants au plus tard le jour des examens.
Après délibération du **jury de diplôme considéré**, les résultats, *admis* ou *ajourné*, sont affichés ou publiés sur internet sans que les notes soient mentionnées. Les étudiants obtiennent un relevé individuel de leurs notes auprès des secrétaires pédagogiques, des enseignants ou par voie électronique/informatique.
Pour une UE donnée, l'affichage ou la publication des notes des examens partiels et des contrôles continus est autorisé. Cependant, quel que soit le mode d'évaluation ou le régime d'inscription de l'étudiant, lorsqu'il s'agit du résultat final d'une UE, du résultat de semestre ou de celui d'année, l'affichage doit être : N°CARTE D'ETUDIANT –NOTE.
La communication des copies est de droit pour les étudiants qui en font la demande, après que leur notation ait été publiée (loi N°79-587 du 11-07-79) . Les copies doivent être conservées pendant **un an** et peuvent être consultées durant toute cette période à la demande des étudiants. Les étudiants ont **deux mois** après la publication des résultats pour contester ces notes auprès des jurys des diplômes considérés.

Pour le niveau Master, tout étudiant peut refuser la compensation entre les notes des UE d'un semestre ou d'une année. Ce refus de compensation concerne uniquement la première session. Il doit obligatoirement être demandé sous forme d'un courrier manuscrit et signé, adressé sous forme d'un pli recommandé avec A/R au Président de jury de M1 ou à celui de parcours de M2. L'étudiant dispose d'un délai d'une semaine après l'affichage des résultats pour refuser la compensation.
Également, pour le niveau Master, tout étudiant peut refuser une note d'une UE d'un semestre même s'il a la moyenne à toutes les UE de ce semestre. Le refus d'une note entraîne l'annulation définitive de cette note. Il doit obligatoirement être demandé, dans un délai d'une semaine après l'affichage des résultats, sous forme d'un courrier manuscrit et signé, adressé au Président de jury.

Ces demandes (refus de compensation, refus de note) ne pourront pas faire l'objet de rétractations ultérieures.
Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme doit être fournie **trois semaines au plus tard** après la proclamation des résultats aux étudiants qui en font la demande. Il est impératif que la délivrance du diplôme définitif intervienne dans un délai **inférieur à six mois**.
Seule la délibération de jury est créatrice de droit (et donc contestable). Une erreur lors de l'affichage ou de la notification des résultats aux candidats peut donc être rectifiée dans un délai de deux mois, tout en ouvrant droit à réparation des préjudices qu'elle a pu causer.

Validation des parcours de formation pour la délivrance du diplôme intermédiaire de DEUG.

Article 1
Le diplôme intermédiaire de DEUG est obtenu par validation de L1 d'une part et de L2 d'autre part. Il n'y a pas de compensation entre les moyennes de L1 et L2. La progression et l'obtention des années de L1 et de L2 devront être réalisées dans une période de 3 années universitaires successives au maximum.

Article 2
La délivrance du diplôme de DEUG ne se fait pas de manière automatique mais est édité uniquement sur demande expresse formulée par l'étudiant(e) auprès des services de la scolarité de l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense.
Article 3
Les règles de capitalisation des UE et de compensation annuelle sont identiques à celles du l'année de L1 et L2 de la mention de Licence correspondante.

Article 4
Le DEUG est délivré à partir d'une de la moyenne générale pondérée (MGP) ≥ 10, avec la mention, passable, assez-bien, bien ou très bien en fonction MGP des notes des différentes UE, selon la table de référence suivante :

- mention passable : $10/20 \leq MGP < 12/20$
- mention assez-bien : $12/20 \leq MGP < 14/20$
- mention bien : $14/20 \leq MGP < 16/20$
- mention très bien : $16/20 \leq MGP$

Validation des parcours de formation pour la délivrance du diplôme intermédiaire de Maîtrise.

Article 1

L'obtention du diplôme de Maîtrise, telle qu'elle est prévue dans la maquette de la Mention de Master, correspond à la validation de 60 premiers crédits de la structure des enseignements. La Maîtrise porte le nom de la Mention de Master correspondante.

Article 2

La délivrance du diplôme de Maîtrise ne se fait pas de manière automatique mais est édité uniquement sur demande expresse formulée par l'étudiant(e) auprès des services de la scolarité de l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense.

Article 3

Les règles de capitalisation des UE et de compensation annuelle sont identiques à celles du M1 de la mention de Master correspondante.

Article 4

La Maîtrise est délivrée à partir d'une de la moyenne générale pondérée (MGP) ≥ 10, avec la mention, passable, assez-bien, bien ou très bien en fonction MGP des notes des différentes UE, selon la table de référence suivante :

- mention passable : $10/20 \leq MGP < 12/20$
- mention assez-bien : $12/20 \leq MGP < 14/20$
- mention bien : $14/20 \leq MGP < 16/20$
- mention très bien : $16/20 \leq MGP$

université Paris Ouest Nanterre La Défense

LE PLAGIAT / PLAGIARISM

1. QU'EST-CE QUE LE PLAGIAT ?

a. Le **plagiat** est l'action d'un plagiaire, de celui qui s'approprie des portions de livres. *Le plagiat est incontestablement un des délits les plus graves qui puissent se commettre dans la république des lettres, et il y faudrait un tribunal souverain pour le juger. [Bonnet, Lett. div. Oeuv. t. XII, p. 206, dans POUGENS]*

b. Le **plagiat** est un passage pillé d'un ouvrage.

c. Le **plagiaire** est celui qui prend, dans un ouvrage qu'il ne cite pas, des pensées, des expressions remarquables, ou même des morceaux entiers.

[définitions du Littré]

À l'Université, le plagiat consiste à recopier des idées ou des passages entiers relevés dans des ouvrages ou sur Internet et à les présenter comme ses propres idées. Il s'agit donc de voler les idées et/ou les mots de quelqu'un d'autre et de se les approprier. Le plagiat est donc une forme de triche.

2. COMMENT RECONNAITRE LE PLAGIAT ?

Il est parfois difficile de savoir si l'on est coupable de plagiat ou non lorsque l'on s'inspire de documents pour un travail à la maison. Quelle différence entre « s'inspirer de documents » et « plagier des documents » ?

Exemples d'utilisations acceptables ou non d'un document

(voir http://www.uottawa.ca/plagiat.pdf)

Voici un texte dont on souhaite s'inspirer pour un devoir, par exemple :

« Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes ; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. »

Brodie, Janine & Célia Chandler, « Les femmes et le processus électoral au Canada » in K. Megyery, *Les Femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundern Press, 1991, 3-4.

Voici différentes utilisations de ce texte :

1. Même si les femmes représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.

PLAGIAT : l'extrait a été recopié sans guillemets et sans aucune mention de la source.

2. Même si les femmes constituent plus de 50 % de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement perçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.

PLAGIAT : on a remplacé les mots d'origine par des synonymes, mais ce n'est pas une réelle reformulation ; c'est de la paraphrase. De plus, la source n'est pas mentionnée et il n'y a pas de guillemets.

3. Même si les femmes représentent plus de 50 % de la population, elles **comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. En fait, c'est dans le domaine électoral que la domination des hommes se fait davantage sentir.** Cependant, même si depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes traditionnellement réservés aux hommes, **l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible** pour la plupart des Canadiennes (Brodie, 1991 : 3).

PLAGIAT : même si la source est mentionnée, les mots en caractères gras sont empruntés au texte d'origine, sans guillemets.

4. Selon Brodie, « [B]ien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral ». (1991 : 3)

ACCEPTABLE : la source est mentionnée et le texte emprunté est placé entre guillemets.

5. Comme le rappelle Brodie (1991 : 3), de plus en plus de femmes occupent des postes dominés par les hommes et « l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes ».

ACCEPTABLE : la source est mentionnée, les passages empruntés au texte d'origine sont placés entre guillemets et les idées essentielles sont reformulées et synthétisées.

6. Selon Brodie (1991), même si les femmes accèdent de plus en plus à des postes jadis dominés par les hommes, elles demeurent très sous-représentées dans le domaine de la politique.

ACCEPTABLE : les idées du texte d'origine sont résumées et reformulées ; la source est mentionnée.

3. COMMENT EVITER LE PLAGIAT ?

Si vous souhaitez utiliser un document que vous avez trouvé dans un ouvrage publié ou sur Internet, il faut :

- placer le passage emprunté entre guillemets
- **et** donner la référence complète de la source (auteur, titre de l'ouvrage ou de l'article, date, pages…)

OU

- reformuler entièrement le passage, sans paraphraser (pas de guillemets)
- **et** donner la référence complète de la source

Si vous souhaitez utiliser des sources trouvées sur Internet, pensez à :

1. vérifier la pertinence et le sérieux du site sur lequel se trouve l'information qui vous intéresse
2. citer la source (auteur, site) et utiliser des guillemets si vous empruntez un passage tel quel

Notez que recopier un article de Wikipédia relève du plagiat.
Toute forme de copier-coller à partir de documents trouvés sur Internet relève du plagiat.

N’oubliez pas qu’il est très facile à vos enseignants de repérer les cas de plagiat grâce aux moteurs de recherche sur Internet et grâce à des logiciels anti-plagiat.

4. QUE RISQUE-T-ON EN CAS DE PLAGIAT AVERE A L’UNIVERSITE PARIS OUEST ?

Le plagiat est **un délit** qui peut être poursuivi par les tribunaux. Dans certains cas, l’Université peut décider de porter plainte contre des étudiants fraudeurs.

Un cas de plagiat avéré peut aussi être porté à l’attention de la **commission disciplinaire** de l’Université Paris Ouest, qui décidera des sanctions à appliquer (avertissement, nullité de l’épreuve incriminée ou de l’ensemble de la session d’examen, exclusion de l’établissement…).

Si vous effectuez un séjour à l’étranger, sachez que les universités étrangères appliquent des sanctions similaires – voire souvent plus sévères encore dans les pays anglo-saxons – et que vous pouvez être renvoyé en France s’il est démontré que vous avez plagié.

DELIVRANCE DU DIPLÔME

TRES IMPORTANT :

Votre diplôme ne vous est délivré que si vous en faites la demande expresse.

Des formulaires de demande sont à votre disposition au Service des diplômes Bâtiment A - 2ème étage.
Horaires d'accueil : du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (fermé le mardi après-midi et tous les après-midi du 1er février au 31 mai) :

Lettres - Langues - Sciences Humaines et Sociales

bureau A 208 : tél. 01 40 97 74 08
bureau A 209 : tél. 01 40 97 74 09
bureau A 210 : tél. 01 40 97 56 82

Droit - Économie - Gestion - AES

bureau A 205 : tél. 01 40 97 56 81
bureau A 206 : tél. 01 40 97 76 10 ou 76 30

Vous devez retourner ces formulaires au bureau correspondant en ajoutant impérativement : une enveloppe format 23x32 portant vos nom et adresse, affranchie au tarif recommandé avec accusé de réception, et INCLUANT tous documents justifiant de l'accès à ce diplôme (décisions de validations d'acquis ou de dispenses, diplômes obtenus hors Paris Ouest Nanterre, etc...).

ATTENTION AUX DELAIS :

Le diplôme définitif est signé par le Recteur. **Comptez trois mois à partir du dépôt de votre demande pour le recevoir.**

La délivrance d'un diplôme suppose au préalable que vous ayez demandé la délivrance des diplômes de niveaux inférieurs obtenus à Paris Ouest Nanterre, sinon vous devez la faire en même temps, avec un dossier distinct pour chaque demande de diplôme.

Vous pouvez aussi demander au service des diplômes :

- Une attestation provisoire pour des raisons exceptionnelles (fournir une enveloppe affranchie à 0,56 euros) : elle vous est délivrée sous huit jours.

- Un duplicata du diplôme définitif si l'original a été détruit, perdu ou volé : présentez toutes pièces officielles justifiant votre demande.

- L'établissement d'un diplôme à votre nouveau nom si vous en avez changé : vous devrez fournir les pièces justificatives et restituer l'ancien diplôme.

Calendrier universitaire 2014/2015

Premier semestre

Semaine d'accueil lundi 8 septembre 2014 au vendredi 12 septembre 2014
Début des cours lundi 15 septembre 2014
Vacances de la Toussaint du samedi 25 octobre 2014 au lundi 3 novembre 2014
Fin des cours samedi 13 décembre 2014
Vacances de Noël du samedi 20 décembre 2014 au lundi 5 janvier 2015

Révisions
du lundi 15 décembre 2014 au samedi 20 décembre 2014

Examens
Premier semestre du lundi 5 janvier 2015 au samedi 17 janvier 2015

Deuxième semestre

Début des cours lundi 19 janvier 2015
Fin des cours samedi 18 avril 2015
Vacances d'hiver du samedi 21 février 2015 au lundi 2 mars 2015
Vacances de printemps du samedi 25 avril 2015 au lundi 4 mai 2015

Révisions
Première session du lundi 20 avril 2015 au samedi 25 avril 2015

Examens
Deuxième semestre du lundi 4 mai 2015 au mardi 19 mai 2015

Deuxième session d'examens

Révisions
du lundi 1 juin 2015 au samedi 13 juin 2015

Examens
du lundi 15 juin 2015 au samedi 27 juin 2015

Jours fériés hors vacances :

- ✗ Mardi 11 novembre 2014